

Observation du territoire :

Etude sur la Mobilité

Bassin d'emploi de Louviers



Maison de l'emploi et de la formation du bassin de Louviers



[Mars 2009]

Observation du territoire : Etude sur la Mobilité

Sommaire de l'étude

<u>Partie 1 : Le transport ferroviaire : Carte du réseau</u>	P. 3
a) Fréquentation des gares du bassin	P. 4
b) Tarif pour les usagers	P. 4
c) Fréquence et horaires de voyage	P. 5
d) Zones industrielles desservies par le train	P. 7
a. Secteur de Vernon	P. 7
b. Secteur de Gaillon / Aubevoye	P. 7
c. Secteur de Oissel	P. 8
d. Secteur de Sotteville lès Rouen	P. 9
e. Secteur de St Etienne du Rouvray	P. 9
<u>Partie 2 : Le bus de ville : Carte du réseau</u>	P. 10
a) Analyse du réseau de transport en commun	P. 11
b) Fréquentation des bus de ville	P. 12
c) Zones industrielles desservies par le bus de ville	P. 12
a. Zone d'activités Ecoparc	P. 12
b. ZAC Les Pâtis (Acquigny)	P. 13
c. Parc du Village (Le Vaudreuil)	P. 13
d. Pharma Parc / Route des Falaises / Les Coutures	P. 14
e. Parc d'activités La Fringale / Les Saules	P. 15
<u>CONCLUSION PARTIE 2 : LE BUS DE VILLE</u>	P. 17
<u>Partie 3 : Le car : Lignes régulières départementales</u>	P. 18
a) Lignes par communes	P. 18
a. Ligne 110 : Louviers - Vernon	P. 19
b. Ligne 120 : Louviers - Elbeuf sur Seine	P. 21
c. Ligne 160 : Val de Reuil - Beaumont le Roger	P. 22
d. Ligne 520 : Rouen - Gisors	P. 23
e. Ligne 500 : Rouen - Perriers sur Andelle	P. 26
f. Ligne 530 : Rouen - Le Petit Andelys	P. 26
g. Ligne 540 : Rouen - Alizay	P. 27
h. Ligne 390 : Rouen - Evreux	P. 28
<u>CONCLUSION PARTIE 3 : LE CAR</u>	P. 33
<u>Partie 4 : Le prêt de véhicule :</u>	P. 34
a) Association Ifair	P. 34
b) Association Mob d'Emploi	P. 36
<u>CONCLUSION PARTIE 4 : LE PRET DE VEHICULE</u>	P. 40
<u>Partie 5 : Le prêt de véhicule :</u>	P. 41
<u>Conclusion Générale:</u>	P. 42
<u>Remerciements, Contacts et Annexes :</u>	P. 48

Observation du territoire : « Enquête Mobilité »

Transport ferroviaire accessible

Sur le territoire couvert par la MEF, 3 gares sont à disposition des habitants.

- ✓ **Sur la Communauté d'Agglomération Seine Eure**
 - Gare de Saint Pierre du Vauvray
 - Gare du Val de Reuil
- ✓ **Sur la Communauté de Communes Seine Bord**
 - Gare de Pont de l'arche à Alizay
- ✓ **Sur la Communauté de Communes de l'Andelle**
 - Aucune gare n'est utilisée pour le transport de travailleurs



A) Fréquentation des gares du bassin :

- ✓ **Gare de St Pierre du Vauvray** : 15 à 20 personnes montent dans le train par jour dont la moitié à destination de Rouen. (J.Frossard, Directeur régional de la SNCF)
- ✓ **Gare de Pont de l'arche (Alizay)** : entre 20 et 30 personnes utilisent ce service quotidiennement.
- ✓ **Gare de Val de Reuil** : 4000 à 5000 personnes par jour (Interview de Mr Olivier Orient, Chef de gare)

⇒ 70% des usagers vont vers Paris contre 30% pour la destination de Rouen. La ligne Paris-Rouen est d'ailleurs la plus fréquentée de France pour le transport de travailleurs.

Il est important de signaler que les gares de Saint Pierre du Vauvray et de Pont de l'arche (Alizay) subissent actuellement le nouveau cadencement instauré par la SNCF et la Région Haute Normandie. Ce dernier limite le nombre d'arrêt dans ces deux gares et contraints des usagers à aller prendre le train à Val de Reuil ou à Oissel.

B) Tarif pour les usagers : (Tarif normal : aller-retour)

✓ Départ de la gare de Saint Pierre du Vauvray :

Destination	Paris	Vernon	Gaillon	Val de Reuil	Oissel	Sotteville	Rouen
Prix du billet	31€	10€ 20	6€	3€	7€ 80	10€ 60	12€ 60

✓ Départ de la gare de Val de Reuil :

Destination	Paris	Vernon	Gaillon	Oissel	Sotteville	Rouen
Prix du billet	32€ 80	12€	7€ 40	6€ 20	8€ 80	11€

✓ Départ de la gare de Pont de l'arche (Alizay) :

Destination	Paris	Vernon	Gaillon	Val de Reuil	Oissel	Sotteville	Rouen
Prix du billet	38€	14€ 20	10€ 20	4€	3€ 60	6€ 20	8€

Aides possibles pour les chercheurs d'emploi : (Voir annexes)

La région Haute Normandie propose des aides au transport pour les différents publics. Plusieurs types d'aides peuvent être utilisés dans le cadre d'une recherche d'emploi ou lors d'un emploi.

✓ Carte Région Transports :

Cette carte est payante (30€ à l'année), elle donne droit à une réduction forfaitaire de 25% sur les voyages en semaine et 50% sur les voyages le weekend.

✓ Carte Région Transports travail :

Cette carte est gratuite, elle peut être mensuelle ou hebdomadaire. Elle permet une réduction de 25% sur les tarifs de semaine et 50% sur les tarifs le weekend.

✓ Les chéquiers transports :

Ce chéquier de 12 voyages permet aux demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE (Pôle emploi) de bénéficier de 12 trajets (aller simple) pendant une période d'un an.

C) Fréquence et horaires de voyage :

✓ Gare de Saint Pierre du Vauvray : En direction de Rouen

Gares	Aller	Aller		Retour
Saint Pierre du Vauvray	7 : 01	13 : 07		17 : 46
Val de Reuil	7 : 06	13 : 12		17 : 41
Pont de l'arche	7 : 12	13 : 18		17 : 35
Oissel	7 : 17	13 : 24		17 : 30
Saint Etienne du Rouvray	/	13 : 28		17 : 25
Sotteville	/	13 : 32		17 : 21
Rouen	7 : 27	13 : 38		17 : 16

⇒ *Seulement 2 trains permettent de se rendre à Rouen et un seul et unique train permet un retour.*

Concernant les horaires, il n'est pas possible de prendre son poste à Rouen avant 8h voire 8h30 pour les usagers qui montent à Saint Pierre du Vauvray.

*Pour le retour, il est impossible aux usagers qui terminent **après 17h15** de prendre le train pour rentrer chez eux.*

✓ Gare de Saint Pierre du Vauvray : En direction de Paris

Depuis que le nouveau cadencement des trains a été mis en place par la SNCF et la Région Haute Normandie, aucun train ne s'arrête à la gare de Saint Pierre du Vauvray.

⇒ Il est donc impossible d'aller travailler sur Gaillon, Vernon et autres bassins d'emploi de la région parisienne.

✓ Gare de Pont de l'arche (Alizay) : En direction de Rouen

Gares	Aller	Aller	Aller		Retour	Retour
Pont de l'arche	7 : 12	8 : 15	13 : 18		17 : 35	18 : 45
Oissel	7 : 17	8 : 21	13 : 24		17 : 30	18 : 39
Saint Etienne du Rouvray	/	8 : 26	13 : 28		17 : 25	18 : 31
Sotteville	/	8 : 30	13 : 32		17 : 21	18 : 26
Rouen	7 : 27	8 : 37	13 : 38		17 : 16	18 : 21

La gare de Pont de l'arche a les mêmes caractéristiques que celle de Saint Pierre du Vauvray avec un train en plus le matin.

Il n'est toujours pas possible de commencer avant 8h le matin ni de finir après 18h30 sous peine de ne pas pouvoir attraper son train.

✓ Gare de Pont de l'arche (Alizay) : En direction de Paris

⇒ Tout comme la gare de Saint Pierre du vauvray, la gare de Pont de l'arche n'a plus d'arrêt en direction de Paris. Cependant, pour les usagers désireux de se rendre dans des gares en direction de Paris, la mairie met à disposition un transport jusqu'à la gare de Val de Reuil.

✓ Gare de Val de Reuil : En direction de Rouen

La gare de Val de Reuil dessert Rouen **18 fois (aller) par jour**, ce qui permet à ses usagers d'avoir un panel de choix dans les horaires.

Gares	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller
Val de Reuil	7 : 06	7 : 29	8 : 08	8 : 28	9 : 29	11 : 29	13 : 12	13 : 28
Pont de l'arche	7 : 12	/	8 : 15	/	/	/	13 : 18	/
Oissel	7 : 17	7 : 39	8 : 21	8 : 38	9 : 39	11 : 39	13 : 24	13 : 38
Saint Etienne du rouvray	/	/	8 : 26	/	/	/	13 : 28	/
Sotteville	/	/	8 : 30	/	/	/	13 : 32	/
Rouen	7 : 27	7 : 50	8 : 37	8 : 49	9 : 50	11 : 50	13 : 38	13 : 49

Les horaires sont adaptés aux étudiants, par contre, pour les salariés, il est impossible de commencer avant 8h à Rouen. Les zones industrielles de St Etienne du Rouvray et Sotteville ne sont pas disponibles avant 9h.

Gares	Retour	Retour	Retour	Retour	Retour	Retour	Retour	Retour
Rouen	14 : 09	16 : 09	17 : 09	17 : 16	18 : 09	18 : 21	19 : 12	20 : 09
Sotteville	/	/	/	17 : 21	/	18 : 26	/	/
Saint Etienne du rouvray	/	/	/	17 : 25	/	18 : 31	/	/
Oissel	14 : 19	16 : 19	17 : 19	17 : 30	18 : 19	18 : 36	/	20 : 19
Pont de l'arche	/	/	/	17 : 35	/	18 : 43	/	/
Val de Reuil	14 : 30	16 : 30	17 : 30	17 : 41	18 : 30	18 : 50	19 : 30	20 : 30

➡ Les horaires permettent de finir à 19h30 sur Rouen. Par contre, sur les zones industrielles de Sotteville lès Rouen et de St Etienne du Rouvray, **il est impossible de finir à 18h30.**

✓ Gare de Val de Reuil : En direction de Paris

Gares	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller
Val de Reuil	5 : 48	6 : 15	6 : 48	7 : 06	7 : 19	7 : 48	8 : 30	9 : 31	10 : 30	12 : 30
St Pierre du Vauvray	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Gaillon	6 : 01	6 : 27	7 : 01	/	7 : 32	8 : 01	8 : 42	9 : 42	10 : 42	12 : 42
Vernon	6 : 11	6 : 38	7 : 11	7 : 24	7 : 42	8 : 11	8 : 53	9 : 53	10 : 53	12 : 53
Mantes la jolie	6 : 33	6 : 51	7 : 33	/	7 : 58	8 : 33	9 : 08	10 : 08	11 : 08	13 : 08
Paris	7 : 08	7 : 35	8 : 08	8 : 15	8 : 35	9 : 08	9 : 40	10 : 40	11 : 40	13 : 40

Retour vers Val de Reuil

Paris	16 : 20	16 : 53	17 : 30	17 : 53	18 : 30	18 : 53	19 : 30	20 : 20	21 : 20	23 : 20
Mantes la jolie	16 : 52	17 : 25	/	18 : 25	/	19 : 25	/	20 : 52	21 : 52	23 : 52
Vernon	17 : 07	17 : 47	18 : 11	18 : 47	19 : 11	19 : 47	20 : 11	21 : 06	22 : 06	0 : 06
Gaillon	17 : 16	17 : 57	18 : 21	18 : 57	19 : 21	19 : 57	20 : 21	21 : 16	22 : 16	0 : 16
St Pierre du V	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Val de Reuil	17 : 29	18 : 10	18 : 33	19 : 10	19 : 33	20 : 09	20 : 33	21 : 28	22 : 28	0 : 28

➡ Les horaires de retour permettent aux gens qui travaillent sur Paris et la région parisienne de rentrer à des horaires décalés. En effet, un train par heure est programmé afin de ramener les travailleurs normands.

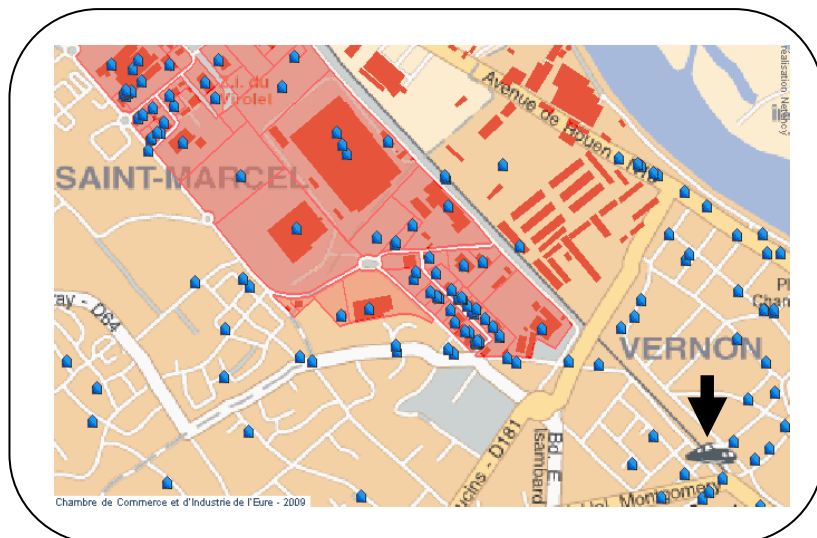
D) Zones industrielles desservies par le train :

✓ Secteur de Vernon :

Secteur d'activité	Nombre d'entreprise
Secteur Primaire	5
Espace vert	5
Secteur Secondaire	50
Mécanique	17
Métallurgie	14
Bâtiment	13
Autres industries	6
Secteur Tertiaire	79
Négoce/Vente	32
Hôtellerie/Restauration	7
Labo/Pharma	5
Finance	4
Etude/Conseil	4
Electricité	4
Nettoyage	3
Equipement	3
Transport	3
Supermarché	2
Autres	12
Total	134

A proximité de la gare de Vernon, on trouve **134 entreprises**.

Il est possible de marcher jusqu'à la Zone Industrielle de Vernon-St Marcel qui se situe à 500m de la gare. Le parc d'activités de la Grange Garenne se situe lui à près de 2km de la gare. Cependant, un réseau de transport en commun existe entre la gare de Vernon et les zones industrielles.

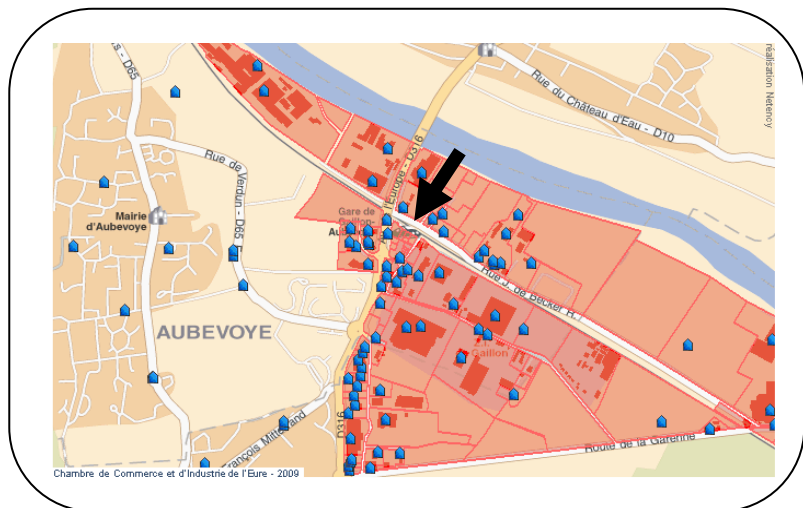


✓ Secteur de Gaillon – Aubevoye :

Entourée par les ZI du Fossé Pileux, de la Porte des Champs, de la Bergerie et du Grand Marais, la gare permet également de se rendre à pied aux ZI de la Garenne et des Trente Acres.

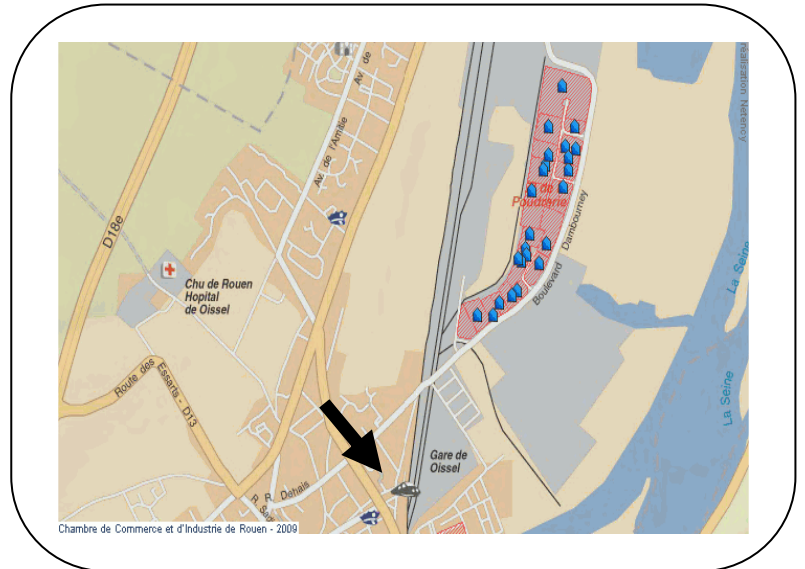
La gare de Gaillon (Aubevoye) se situe au cœur des zones d'activités et **78 entreprises** sont accessibles aux piétons.

Secteur d'activité	Nombre d'entreprise
Secteur Primaire	1
Espace vert	1
Secteur Secondaire	37
Mécanique	13
Métallurgie	7
Plasturgie	4
Bâtiment/TP	4
Chimie	2
Autres industries	7
Secteur Tertiaire	40
Transport	7
Négoce/Vente	7
Electricité/Maintenance	7
Service (privé + public)	5
Stockage/Logistique	4
Immobilier	2
Etude/Conseil	2
Café/Bar	1
Autres	5
Total	78

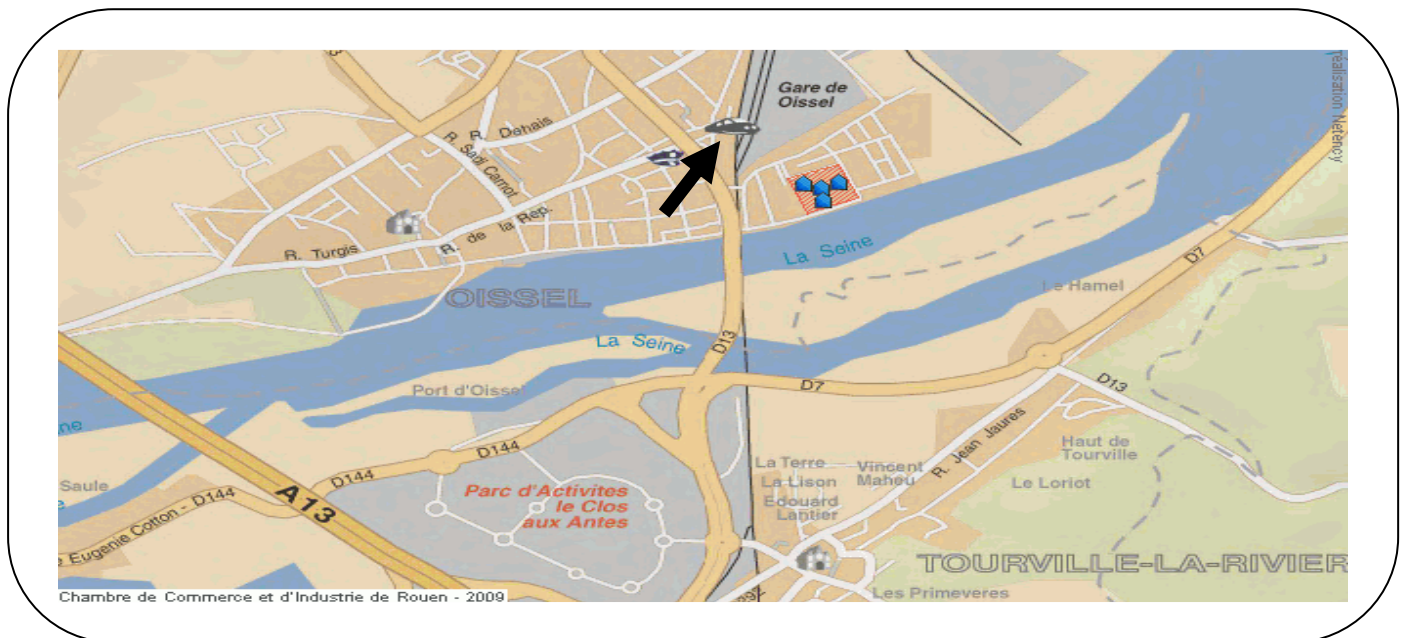


✓ Secteur de Oissel :

Secteur d'activité	Nombre d'entreprises
Secteur Secondaire	10
Métallurgie	6
Bâtiment/TP	1
Menuiserie (indus)	1
Mécanique	1
Pharma/Chimie	1
Secteur Tertiaire	15
Transport	7
Négoce/Vente	6
Logistique	1
Immobilier	1
Total	25



➡ La gare de Oissel se situe à moins de 500m des 25 entreprises de la Zone Industrielle de la Poudrerie.



Le Parc d'activités du Clos aux Antes à Tourville la rivière est de l'autre côté du pont. Même si cela représente une distance entre 1500 et 2000m, de nombreuses personnes font le trajet depuis la gare pour se rendre dans les boutiques de la zone commerciale.

Secteurs d'activité	Nombre d'enseigne	Secteurs d'activité	Nombre d'enseigne
Vente de vêtement	11	Magasins de meubles	7
Vente équipement du foyer	10	Restauration	7
Vente de chaussures	7	Boulangerie	2
Mécanique (auto/caravane)	5	Cuisine	4
Maintenance industrielle	2	Animaux	2
Service	2	Hypermarché	1
Autres (vente)	7	TOTAL	67

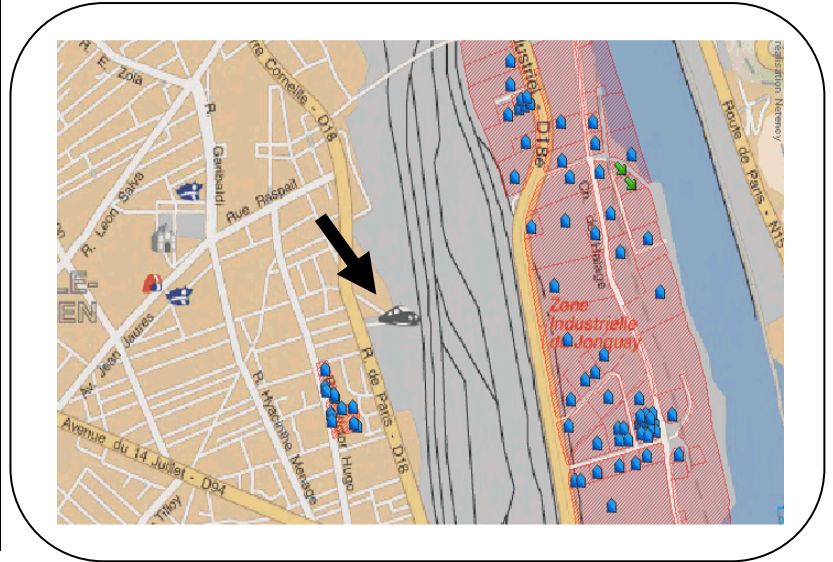
➡ Les horaires de train permettent également de commencer une activité professionnelle à 8h00 à Tourville la Rivière et il existe un train à 20h19 pour rentrer sur la gare de Val de Reuil.

✓ Secteur de Sotteville lès Rouen :

Secteur d'activité	Nombre d'entreprise
Secteur Primaire	4
Tri de matière première	4
Secteur Secondaire	35
Mécanique	7
Electrotechnique	6
Plasturgie	6
Bâtiment	6
Métallurgie	4
Autres industries	6
Secteur Tertiaire	71
Négoce/Vente	30
Location	8
Transport	7
Conseil/Etude	5
Télécommunication	4
Electricité	3
Immobilier	3
Sécurité	3
Autres	8
Total	110

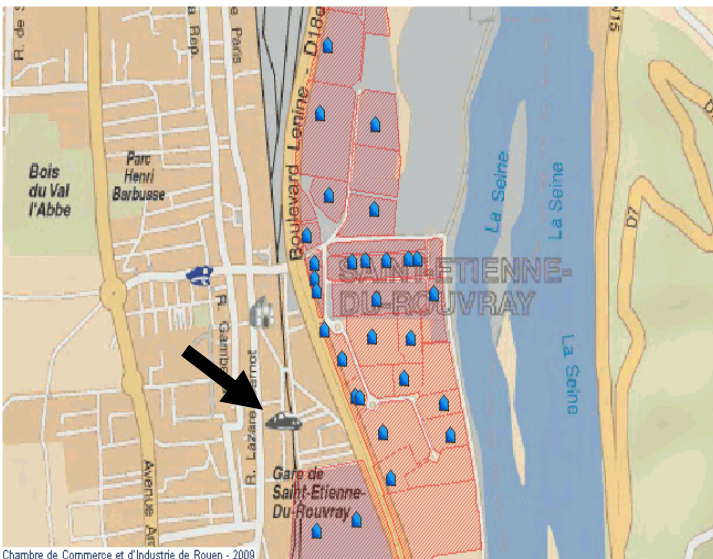
La Zone industrielle du Jonquay et ses 110 entreprises est à moins de 200m de la gare de Sotteville lès Rouen.

Cependant, le premier train s'arrête à 8h30, donc il faut un emploi qui commence au plus tôt à 9h00 sous peine de ne pas être à l'heure sur le lieu de travail.



✓ Secteur de Saint Etienne du Rouvray :

Secteur d'activité	Nombre d'entreprise
Secteur Primaire	1
Espace vert	1
Secteur Secondaire	31
Mécanique	15
Métallurgie	7
Bâtiment/TP	6
Autres industries	3
Secteur Tertiaire	75
Négoce/Vente/Location	34
Transport/Logistique	22
Electricité/Maintenance	6
Formation	4
Conseil	5
Autres	4
Total	107

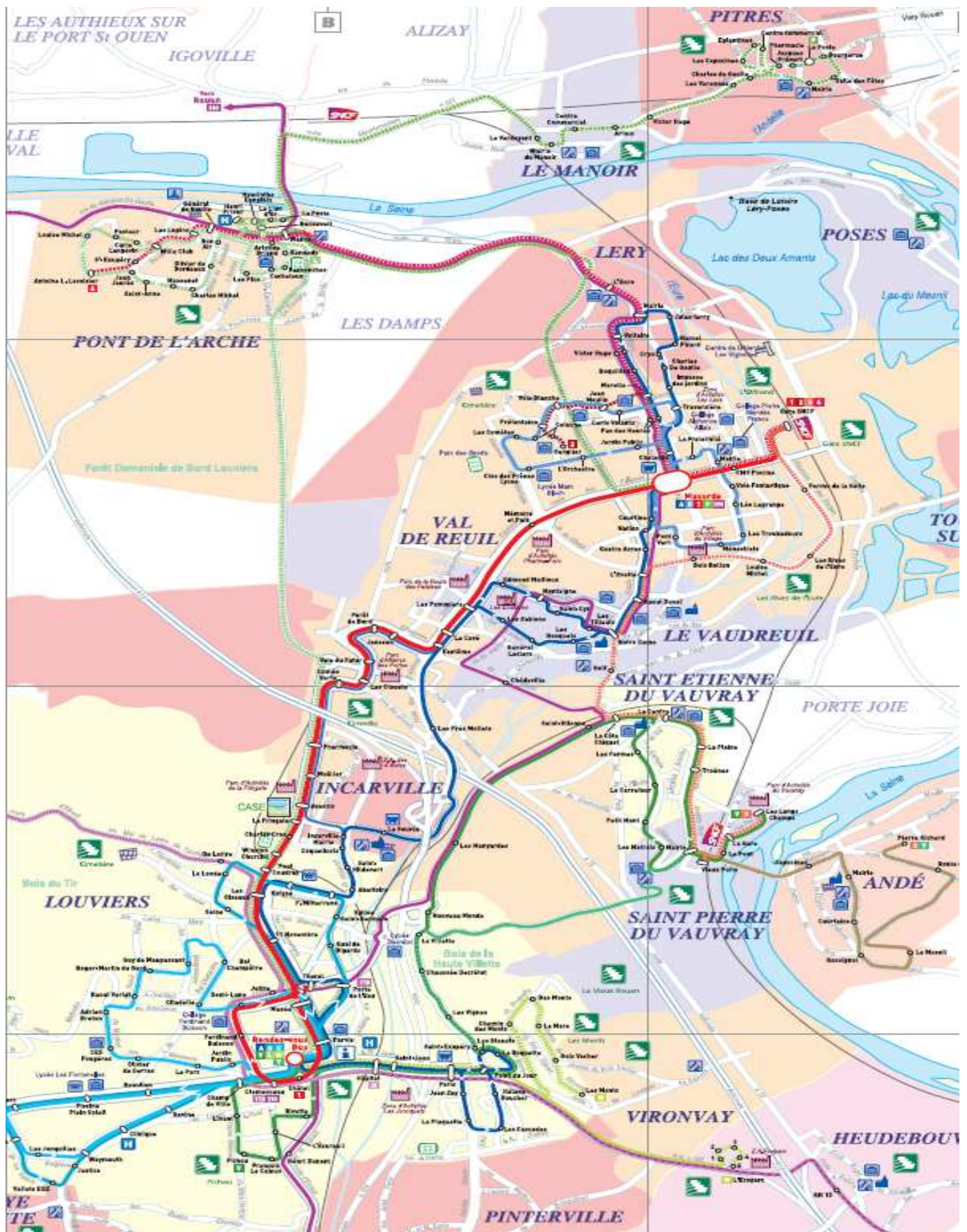


Le parc d'activités Edison et ses 107 entreprises est à moins de 200m de la gare de Saint Etienne du Rouvray. En plus de ce parc d'activité, la ZI des bords de Seine, le technopôle et la ZI du Madrillet sont également à proximité de la gare. Des transports en commun y amènent les voyageurs.

Cependant, tout comme Sotteville lès Rouen, Saint Etienne du Rouvray n'est desservi qu'à partir de 8h27 le matin et le dernier train pour le retour est à 18h31. Ou alors, il faut s'arrêter à Rouen et prendre le métro.

Observation du territoire : « Enquête Mobilité »

Le Bus de ville



Sur le territoire couvert par la MEF, **un seul réseau de bus de ville** est actif. Ce réseau est mis en place sur le territoire géographique de la Communauté d'Agglomération Seine Eure. Il s'agit du Transbord, société du groupe Kéolis, missionnée par la CASE pour prendre en charge le réseau de transport en commun.



Sur les territoires de la communauté de communes Seine Bord ainsi que sur le territoire de la communauté de communes de l'Andelle, il n'existe pas de réseau de transport en commun.

A) Analyse du réseau de transport en commun

✓ Le réseau urbain :

Si on exclut les lignes « scolaires », le Transbord propose un ensemble de 7 lignes permanentes ainsi que plusieurs lignes « sur commande ».

LE BUS DE VILLE

- Ligne A Louviers - Incarville - Le Vaudreuil - Val de Reuil - Léry
- Ligne B Acacias - Rendez-vous Bus - Maison Rouge
- Ligne C Guy de Maupassant - Rendez-vous Bus - Maison Rouge
- Ligne D Val de Reuil en interne

LE BUS DE GARE

- Ligne 1 Louviers - Gare SNCF Val de Reuil
- Ligne 2 Voie Blanche - Gare SNCF Val de Reuil (sur réservation)
- Ligne 3 Andé - St-Pierre du Vauvray - St-Etienne du Vauvray - Gare SNCF (sur réservation)
- Ligne 4 Pont de l'Arche - Léry - Gare SNCF Val de Reuil (sur réservation)

LE VILLABUS

- Ligne V Louviers - St-Etienne du Vauvray - St-Pierre du Vauvray / Louviers - Pichou
- Ligne P Pîtres - Le Manoir - Pont de l'Arche - Val de Reuil (sur réservation)
- Ligne L Pont de l'Arche - Val de Reuil - Louviers (sur réservation)
- Ligne W Louviers - Ecoparc (sur réservation) / Louviers - Les Monts (sur réservation)
- Ligne Y Louviers - Andé

- **Les lignes sur « réservation »** sont des lignes virtuelles qui deviennent réelles à partir du moment où un usager réserve le trajet au moins 24h à l'avance.
- **Le flexibus** est également un service sur demande pour les usagers. Le fonctionnement est le même, il faut contacter la société Transbord afin de réserver à l'avance. Un taxi vient chercher l'usager afin de le conduire à sa destination.



Ces services permettent de couvrir l'intégralité des communes de la CASE.

⇒ Par contre, la société Transbord met **4 flexibus** à disposition pour transporter les usagers. Si la demande est supérieure, les dernières personnes à réserver ne pourront bénéficier d'un transport.

✓ La fréquentation des bus de ville :

Sur l'année 2007, la fréquentation des lignes a été la suivante :

- 1 100 000 usagers sont montés dans les bus de ligne directe
- 7000 réservations ont été effectuées pour le flexibus

⇒ Sachant que la **ligne 1** (Louviers – Gare SNCF) et la **ligne A** (Louviers – Incarville – Val de Reuil – Le Vaudreuil – Léry) représentent **80% de la fréquentation totale** du réseau.

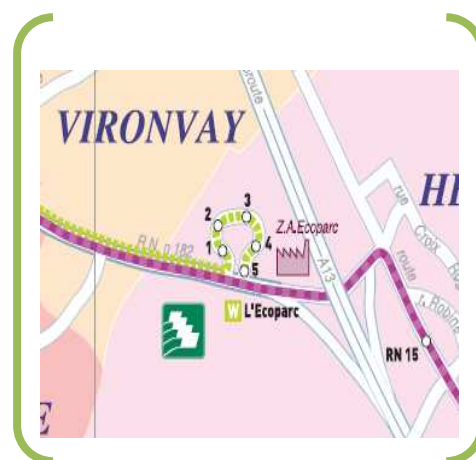
La CASE et Transbord aménagent également les arrêts de bus pour que les personnes à mobilité réduite puissent avoir accès au bus. 90% des arrêts des lignes 1 et A sont actuellement munis de plateformes rehaussées et la société Transbord prévoit 100% du réseau équipé de ce type d'accès d'ici deux ans.

✓ Les zones d'activités desservies par le bus de ville :

- La Zone d'activités d'Ecoparc à Vironvay :

⇒ La Ligne W dessert Ecoparc sur réservation !

Lieu / Horaires	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller
RDV Bus	6 : 40	7 : 10	7 : 40	8 : 10	8 : 40	12 : 45	13 : 10
Ecoparc 1	6 : 46	7 : 16	7 : 46	8 : 16	8 : 46	12 : 51	13 : 16
Ecoparc 2	6 : 47	7 : 17	7 : 47	8 : 17	8 : 47	12 : 52	13 : 17
Ecoparc 3	6 : 48	7 : 18	7 : 48	8 : 18	8 : 48	12 : 53	13 : 18
Ecoparc 4	6 : 49	7 : 19	7 : 49	8 : 19	8 : 49	12 : 54	13 : 19
Ecoparc 5	6 : 50	7 : 20	7 : 50	8 : 20	8 : 50	12 : 55	13 : 20



Lieu / Horaires	Retour	Retour	Retour	Retour	Retour	Retour	Retour	Retour
Ecoparc 1	12 : 05	12 : 35	16 : 05	16 : 35	17 : 05	17 : 35	18 : 05	18 : 35
Ecoparc 2	12 : 06	12 : 36	16 : 06	16 : 36	17 : 06	17 : 36	18 : 06	18 : 36
Ecoparc 3	12 : 07	12 : 37	16 : 07	16 : 37	17 : 07	17 : 37	18 : 07	18 : 37
Ecoparc 4	12 : 08	12 : 38	16 : 08	16 : 38	17 : 08	17 : 38	18 : 08	18 : 38
Ecoparc 5	12 : 08	12 : 38	16 : 08	16 : 38	17 : 08	17 : 38	18 : 08	18 : 38
RDV Bus	12 : 15	12 : 45	16 : 15	16 : 45	17 : 15	17 : 45	18 : 15	18 : 45



Les horaires ne sont pas adaptés aux horaires décalés. Lorsque l'on regarde au sein des entreprises présentes sur Ecoparc, comme la base ED par exemple, on s'aperçoit que les préparateurs de commandes ne peuvent pas être à l'heure à leur poste le matin. Idem pour le soir où les salariés peuvent finir vers 20h ou 22h selon les équipes et encore une fois, les transports ne sont pas adaptés.

⇒ La CASE et Transbord sont conscients de ce problème et avec le développement de la zone Ecoparc 2, une ligne permanente est prévue avec des horaires aménagés pour les salariés en horaires décalés.

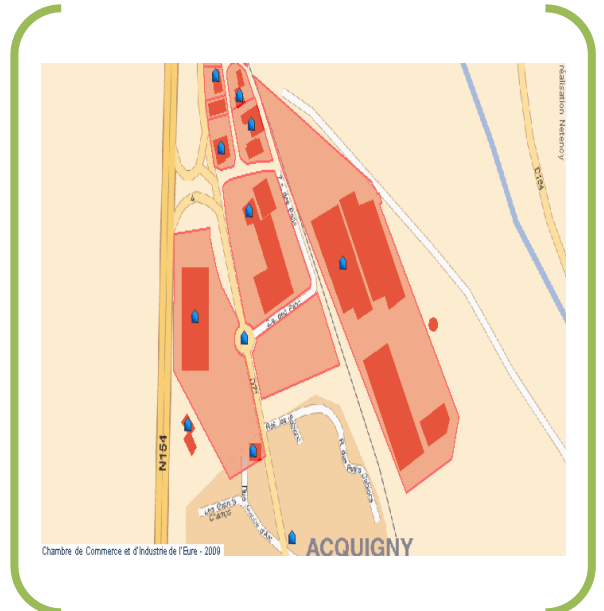


➤ **La Zone d'activités Les Pâtis à Acquigny :**

➡ **Aucune desserte pour cette zone d'activité !**

Cette zone d'activités regroupe les entreprises suivantes :

- ✓ Paprec Normandie (recyclage des papiers)
- ✓ Georgia Pacific (papier)
- ✓ CCI PLV (production parfums)
- ✓ Inotec international (réalisation de machine industrielle)
- ✓ SERIP (mécanique de précision)
- ✓ Cuisine Solutions
- ✓ Artech (commerce de gros import export)
- ✓ Atelier Mécanique et Filtration
- ✓ TMA Menuiserie Aluminium
- ✓ Ent. Iovérienne de peinture



➡ Plusieurs de ces sociétés sont des gros demandeurs de travailleurs intérimaires et il serait intéressant d'avoir un bus de ville qui dessert cette zone d'activité.

➤ **Parc du village au Vaudreuil :**

➡ **La ligne D (Val de Reuil en interne) dessert le Parc du village au Vaudreuil ! Arrêt : Ménestrels**

➡ **La ligne 3 du bus de gare dessert également ce Parc sur réservation. Cette ligne va d'Andé à la Gare SNCF. Arrêt : Bois Rollon**

✓ **Ligne D (permanente) :**

Premier bus : arrêt à Ménestrels à 6 : 56

Dernier bus : arrêt à Ménestrels à 19 : 56

Il y a des bus **toutes les 30 minutes** pendant la journée.

Cette ligne tourne sur Val de Reuil uniquement. Cependant, il est possible de s'arrêter à **La Musarde** pour avoir des connections avec :

- ✓ **Ligne A** (Louviers – Incarville – Val de Reuil – Léry)
- ✓ **Ligne 1** (Louviers – Gare SNCF Val de Reuil)
- ✓ **Ligne P** (Pîtres – Val de Reuil) sur réservation

✓ **Ligne 3 (sur réservation) :**

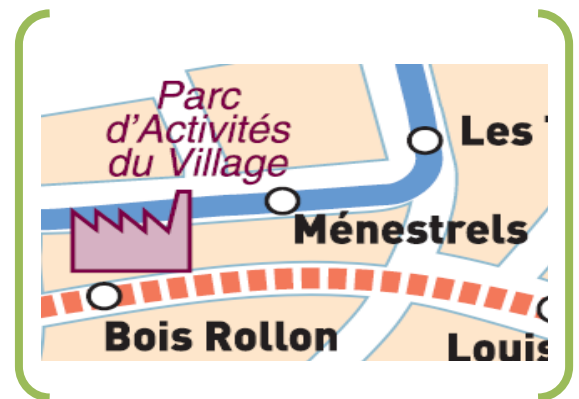
Andé - Gare Aller

Bois Rollon	5 :35	6 :02	6 :35	6 :53	7 :06	7 :35	7 :55	8 :15	9 :16	10 :17	11 :16
--------------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	---------------	---------------

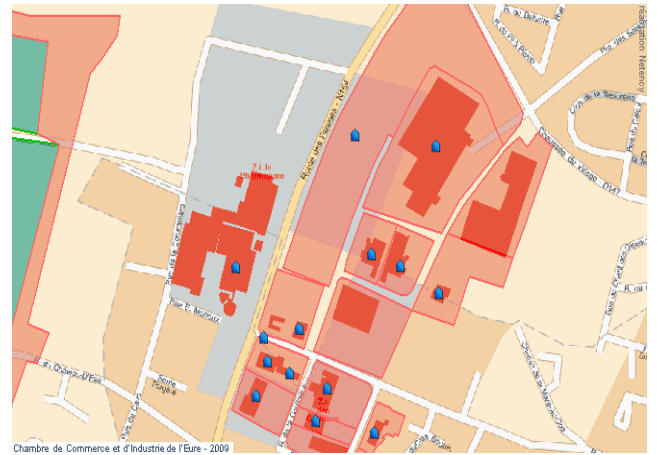
Gare - Andé Retour

Bois Rollon	14 :37	15 :35	16 :37	17 :37	17 :48	18 :17	18 :58	19 :17	19 :37	20 :19	20 :37
--------------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

➡ Même si les horaires ne permettent pas le travail en équipe à horaires décalés, il est important de signaler que cette pratique n'est plus d'actualité sur le parc d'activités du Village. **Dès lors, le réseau de bus est adapté aux entreprises locales. (Hermès, Intertek, Schneider Electric...)**



➤ Parcs d'activités Pharma Parc / Parc de la Route des Falaises / Zone Artisanale Les Coutures :



➔ **La ligne 1 (Louviers – gare SNCF) dessert les 3 Parcs.**

Arrêts : Les Pommiers (Mémoire et Paix pour Pharma Parc)

➔ **La ligne A (Louviers – Incarville – Val de Reuil – Léry)**

Arrêts : Les Pommiers / Edmond Mailloux (Les sablons)

*Il s'agit des deux lignes les plus fréquentées du réseau.
Ces deux lignes représentent 80% du trafic.*

✓ **Ligne 1 : (Louviers – gare SNCF)**

Horaires de l'arrêt : Les Pommiers

Louviers vers Val de Reuil

Matin

Après-midi

5h	33					16h	15				
6h	00	15	33	51		17h	13	25	54		
7h	02	14	31	52	57	18h	14	17	34	50	
8h	07	15				19h	13	14	54		
9h	12					20h	15				

Premier bus à l'arrêt Les Pommiers : 5 : 33

Dernier bus à l'arrêt Les Pommiers : 22 : 13

Val de Reuil vers Louviers

Matin

Après-midi

5h	56					16h	39				
6h	23	38	55			17h	38	50			
7h	13	27	38	42		18h	19	37	42	59	
8h	04	20	39			19h	01	24	37	41	
9h	39					20h	17	38	41		

Premier bus à l'arrêt Les Pommiers : 5 : 56

Dernier bus à l'arrêt Les Pommiers : 22 : 36

➔ Cette ligne est adaptée pour un travail en journée mais pas aux équipes. Il est important de signaler que des entreprises telles que Valois (Parc de la route des Falaises) ou Pharmed (Pharma parc) organisent leur production avec des équipes en heures décalées, de nuit notamment.

✓ **Ligne A : (Louviers – Incarville – Val de Reuil – Le Vaudreuil – Léry)**

Louviers vers Léry :

Il y a un bus toutes les 30 minutes

Premier bus à l'arrêt Edmond Mailloux : 5 : 33

Dernier bus à l'arrêt Edmond Mailloux : 22 : 13

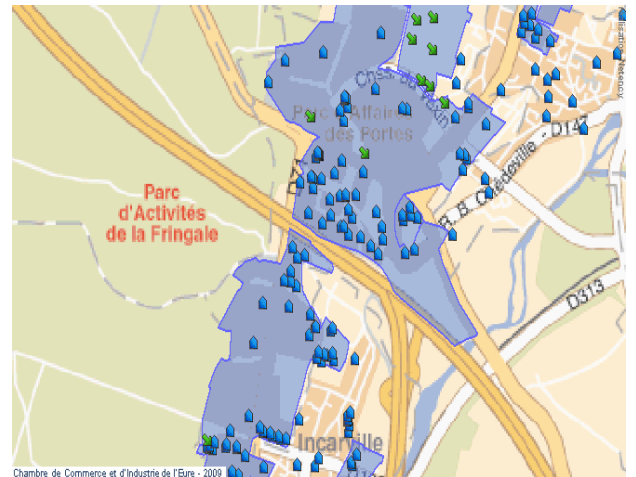
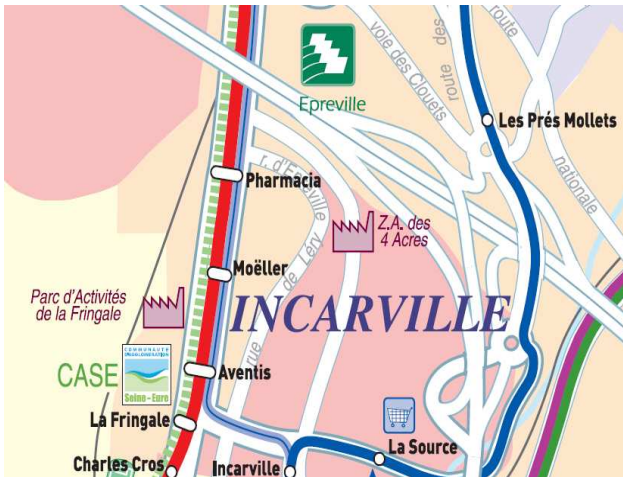
Léry vers Louviers :

Il y a un bus toutes les 30 minutes

Premier bus à l'arrêt Les Sablons : 5 : 56

Dernier bus à l'arrêt Les Sablons : 22 : 36

➤ **Parcs d'activités La Fringale / Les Saules :**



Les lignes qui desservent la Fringale sont les suivantes :

➡ **La ligne 1 (Louviers – gare SNCF)**
Arrêts : Pharmacia / Moëller / Aventis

➡ **La ligne A (Louviers – Incarville – Val de Reuil – Léry)**
Arrêts : Pharmacia / Moëller / Aventis

✓ **Ligne A : (Louviers – Incarville – Val de Reuil – Le Vaudreuil - Léry)**

Comme le montre le schéma ci-dessus, la ligne A se divise en deux lignes.

- Une ligne dite « régulière » qui contourne la Fringale en passant par le centre ville d'Incarville.
- Une autre ligne qui passe le matin et en fin d'après midi par le parc d'activité de la Fringale.

Louviers vers Léry :

6h	49	16h	49
7h	19 49	17h	19 49
8h	19	18h	19

Premier bus à l'arrêt Pharmacia : **6 : 49**
Dernier bus à l'arrêt Pharmacia : **18 : 19**

Léry vers Louviers :

7h	32	16h	32
8h	02 32	17h	02 32

Premier bus à l'arrêt Pharmacia : **7 : 32**
Dernier bus à l'arrêt Pharmacia : **17 : 32**

➡ Les lignes étant les mêmes que celles desservant Pharma Parc, on se retrouve dans la même situation à savoir que **les horaires permettent de travailler à la journée mais pas en horaires décalés.**

➡ Cette ligne passant par le Rendez-vous bus, tous les usagers du bassin peuvent avoir accès à la zone d'activités de la Fringale par le Flexibus. En effet, les lignes B, C, V, L, W et Y ont un arrêt au Rendez-vous bus. (voir annexes)

✓ **Ligne 1 : (Louviers – gare SNCF)**



⇒ Cette ligne est adaptée pour un travail en journée mais pas aux équipes. Il est important de signaler que des entreprises telles que **Sanofi Pasteur** (Parc d'activités La Fringale) organisent leur production avec des équipes en heures décalées, de nuit notamment.

Louviers vers Val de Reuil

Matin

Après-midi

5h	24	51			17h	04	05	17	46
6h	06	24	42	53	18h	05	09	27	
7h	05	23	44	48	19h	04	05	45	
8h	00	09			20h	06	09		
9h	06				21h	06			

Val de Reuil vers Louviers

Matin

Après-midi

6h	03	30	45			17h	45	57			
7h	02	20	34	45	50	18h	26	44	49		
8h	12	27	46			19h	06	08	31	44	48
9h	46					20h	24	45	48		
						21h	43				

Premier bus à l'arrêt **Pharmacia** : **5 : 24**

Dernier bus à l'arrêt **Pharmacia** : **22 : 06**

Premier bus à l'arrêt **Pharmacia** : **6 : 03**

Dernier bus à l'arrêt **Pharmacia** : **22 : 43**

Il est intéressant de savoir que des horaires supplémentaires sont mis à disposition sur le temps du midi :

- ✓ **De Louviers vers Val de Reuil** : 12h06, 12h44 et 12h48
- ✓ **De Val de Reuil vers Louviers** : 11h44, 11h45, 12h45, 13h08, 13h27, 13h43

⇒ Même si cela part d'une bonne volonté, l'efficacité n'est pas démontrée car les horaires font que les salariés quittent les entreprises (et notamment **Sanofi Pasteur**) de manière décalée. De fait, le réseau de transport en commun n'est pas adapté. Cette question a été comprise par la Communauté d'Agglomération Seine Eure et un nouveau planning horaire est discuté dans l'appel d'offre de 2010.

Conclusion sur le réseau de bus :

Le réseau Transbord permet à tous les habitants de la CASE de se déplacer sur le territoire. Même les habitants des villages situés en périphérie du réseau « traditionnel » peuvent avoir accès au flexibus à la demande. Ces lignes desservent Louviers par le biais de l'arrêt Rendez-vous bus où les principales lignes se retrouvent.



Si on exclut le parc d'activité Les Pâtis (sur Acquigny), tous les parcs d'activités sont desservis par les lignes de bus, avec des lignes régulières ou sur réservation.

Cependant, comme on a pu le voir précédemment, les horaires permettent aux salariés de commencer au plus tôt à 5h30 sur la plupart des parcs d'activités du bassin. De fait, il est impossible pour des salariés de prendre le bus pour se rendre à un emploi en horaires décalés du type 4h00 – 12h00.

Les salariés prennent donc leur voiture et encombrant les parkings et les aires de stationnement au risque de dégrader les bordures et autres trottoirs. C'est en effet ce qui se passe sur Eco parc avec les préparateurs de commande qui viennent travailler sur la base ED. Cette pratique est d'ailleurs très couteuse à la collectivité, la CASE intervenant financièrement pour la remise en état.

Prix des billets de bus :



Tout public

7€



25€ (Mensuel)



Pour les -26 ans

Mensuel : 11€



Pour les +65 ans

Mensuel : 18€



Ticket Unitaire

1 € 05

⇒ Il n'existe pas de tarif spécifique pour les chercheurs d'emploi. Cependant, il est possible d'obtenir des aides (financières ou des tickets gratuits) par le biais des CCAS et autres organismes d'aides sociales.

Observation du territoire : « Enquête Mobilité »

Le Car (lignes régulières départementales)

Au sein des institutions françaises, la compétence « transport » est à la charge des Conseil Généraux. Ces derniers déterminent les lignes régulières qui sillonnent le département de l'Eure.

De plus, le département investit afin de rendre ces transports abordables. Pour les usagers, cet investissement se traduit par une baisse des tarifs. En 2008, pour chaque déplacement sur une ligne de bus régulière, **il en coûtera 2€ à l'usager.**

⇒ Mais quelles sont les lignes passant par le territoire couvert par la MEF Louviers ?

Communautés	Ligne	Trajet	Villes desservies
Communauté de Communes Seine Bord	390	Rouen - Evreux	Alizay / Criquebeuf sur Seine / Les Damps / Igoville / Martot
	540	Rouen - Alizay	Alizay
	120	Louviers- Elbeuf	Martot / Montaure / Tostes
Communauté de Communes de l'Andelle			
	500	Rouen – Perriers sur andelle	Perriers sur andelle / Perruel
	520	Rouen - Gisors	Bourg Beaudouin / Grainville
	530	Rouen – Petit Andelys	Bourg Beaudouin / Grainville
	540	Rouen - Alizay	Pont St Pierre / Romilly sur andelle
Communauté d'Agglomération Seine Eure			
	120	Louviers – Elbeuf	La vacherie / Surtauville / La Haye Malherbe / Louviers
	390	Rouen – Evreux	Amfreville sur iton / Acquigny / Louviers / St Etienne du vauvray / Val de Reuil / Le Vaudreuil / Léry / Pont de l'arche / Poses / Tournedos
	110	Vernon – Louviers	Louviers / Heudebouville
	160	Val de Reuil – Beaumont le roger	Surville / Louviers / Incarville / Val de Reuil
	540	Rouen - Alizay	Le Manoir / Pîtres

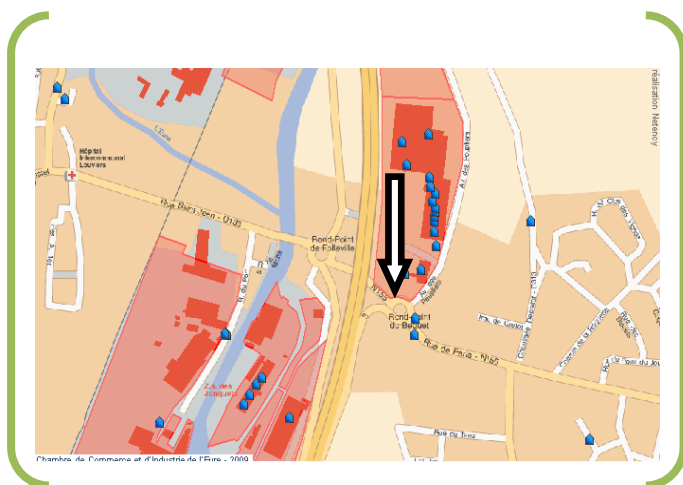
➤ **Ligne 110 : Louviers – Vernon :**

Villes	Arrêt	Horaire Aller	Horaire Retour	Villes	Arrêt	Horaire Aller	Horaire Retour
Louviers	Porte de l'eau	6 : 40	19 : 15	Vernon	Gare routière	7 : 45	18 : 10
Louviers	Clémenceau	6 : 41	19 : 12	St Marcel	Foyer Sonacotra	7 : 51	18 : 00
Louviers	Hôpital	6 : 42	19 : 10	St Pierre d'utils	Sortie	7 : 57	17 : 56
Louviers	Le Becquet	6 : 43	19 : 08	St Pierre d'utils	Entrée	7 : 58	17 : 55
Heudebouville	RN 15	6 : 50	19 : 01	Le Goulet	Parking Terminus	8 : 00	17 : 50
Vieux Villez	RN 15	6 : 55	18 : 56	Gaillon	Garage Renault	8 : 10	17 : 46
Gaillon	Les mésanges	7 : 05	18 : 51	Gaillon	Mairie	8 : 11	17 : 45
Gaillon	Garage Renault	7 : 06	18 : 50	Vieux Villez	RN 15	8 : 16	17 : 35
Le Goulet	Parking Terminus	7 : 10	18 : 40	Heudebouville	RN 15	8 : 21	17 : 30
St Pierre d'utils	Entrée	7 : 15	18 : 38	Louviers	Le Becquet	8 : 28	17 : 23
St Pierre d'utils	Sortie	7 : 16	18 : 37	Louviers	Hôpital	8 : 30	17 : 22
St Marcel	Foyer Sonacotra	7 : 20	18 : 31	Louviers	Clémenceau	8 : 32	17 : 21
Vernon	La Poste	7 : 29	/	Louviers	Porte de l'eau	8 : 35	17 : 20
Vernon	Gare routière	7 : 30	18 : 25				

✓ **Parcs d'activités accessibles :**

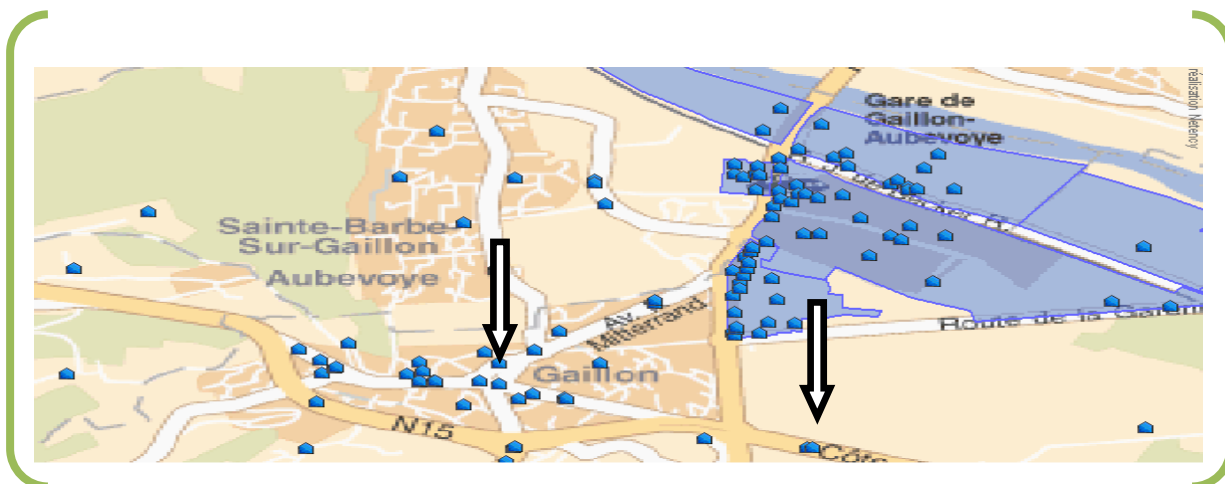
La ligne 110 donne accès aux zones d'activités suivantes sur Louviers :

- ✓ Les Jonquets
- ✓ Centre Commercial Le Becquet

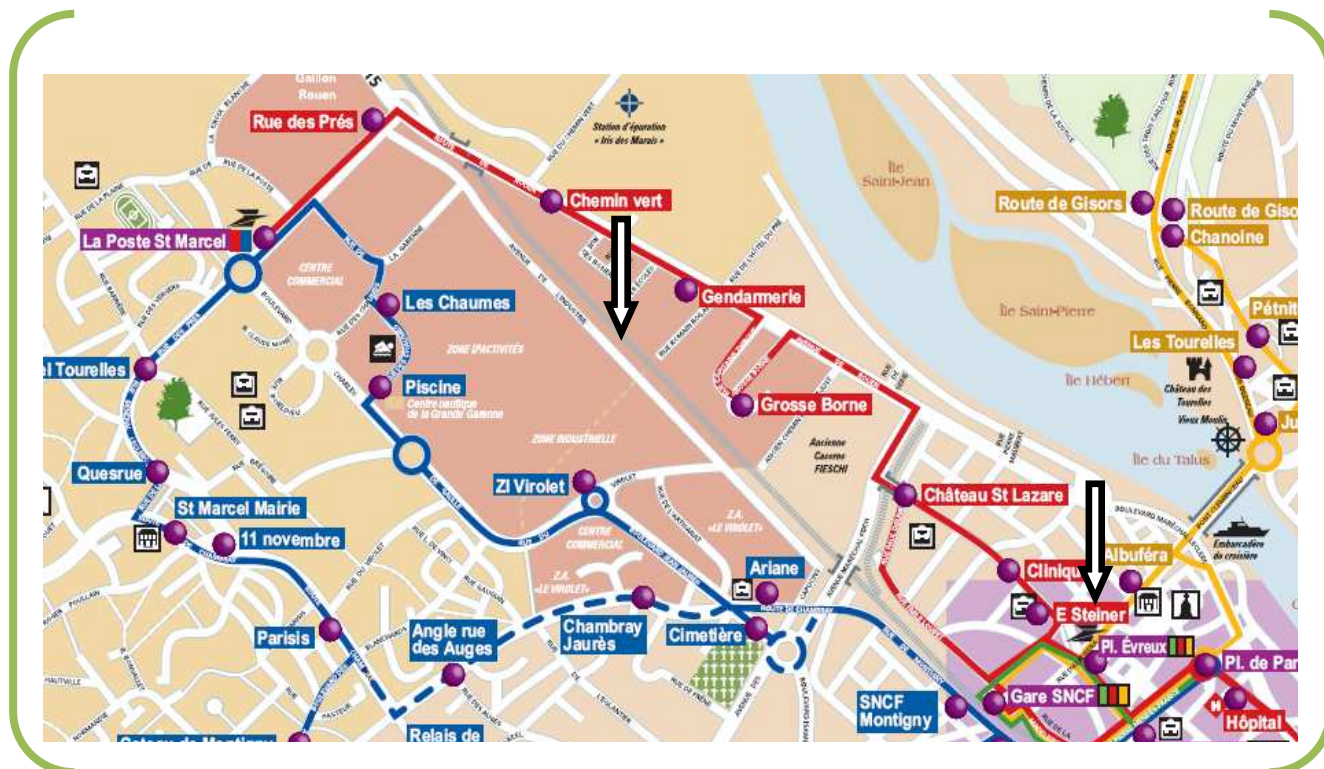


Activité	Nombre d'entreprises
Supermarché	2
Garage	2
Restauration	3
Vente	9
Maintenance	2
Contrôle	2
Métallurgie	2
Plasturgie	1
Autres	5
Total	28

La ligne 110 s'arrête dans le centre ville de Gaillon et à la sortie de la zone industrielle. Les parcs d'activités d'Aubevoye sont à 1500m à pied. Même si les arrêts ne sont pas au cœur du parc d'activités comme peut l'être la gare, il est possible de se rendre sur son lieu de travail. (Voir descriptif des entreprises p. 7)



La ligne 110 s'arrête au « Foyer Sonacotra », rue de l'industrie, au cœur de la zone industrielle Saint Just à St Marcel.



Cette ligne 110 est intéressante car elle touche plusieurs parcs d'activités à la fois à Louviers, Gaillon et Vernon.

⇒ En résumé, il est possible de postuler dans plus de 240 entreprises (28 sur Louviers, 78 sur Gaillon/Aubevoye et 134 sur Vernon/Saint Marcel)

Secteur d'activité	Entreprises Gaillon	Entreprises Vernon	Entreprises Louviers
Secteur Primaire	1	5	0
Espace vert	1	5	0
Secteur Secondaire	37	50	7
Mécanique	13	17	2
Métallurgie	7	14	2
Plasturgie	4	/	1
Bâtiment/TP	4	13	/
Chimie	2	/	/
Autres industries	7	6	2
Secteur Tertiaire	40	79	21
Transport	7	3	/
Négoce/Vente	7	34	9
Electricité/Maintenance	7	4	2
Service (privé + public)	5	/	/
Stockage/Logistique	4	/	/
Immobilier	2	/	/
Etude/Conseil/Finance	2	4	1
Café/Bar/Restaurant	1	7	3
Autres	5	27	6
Total	78	134	28

Concernant les horaires :

- ✓ **Sur Louviers :** il est possible de commencer à 7 : 00 sur le Becquet ou la ZA Les Jonquets
- ✓ **Sur Gaillon :** Une prise de poste sur le parc d'activités Gaillon/Aubevoye avant 7 : 30 sera très difficile
- ✓ **Sur Vernon / Saint Marcel :** il est possible de commencer avant 7 : 30, 8 : 00 sera plus adapté

➤ Ligne 120 : Louviers – Elbeuf :

Ville	Arrêt	Horaire Aller	Horaire Retour	Ville	Arrêt	Horaire Aller	Horaire Retour
Louviers	Clémenceau	7 : 00	18 : 45	Elbeuf	La Coq	/	18 : 33
Louviers	Saint Louis	7 : 02	18 : 47	Elbeuf	Champ	6 : 50	/
Tostes		7 : 15	/	St Pierre les Elbeuf		7 : 07	18 : 22
Montaure	Carrefour	7 : 20	/	Martot		/	/
Montaure	Bas	7 : 22	/	Martot	Les Fiefs	/	/
La Haye Malherbe	Centre	7 : 25	/	La Vallée		7 : 16	18 : 05
La Haye Malherbe	Bas	7 : 26	/	La Haye Malherbe	Petit Pont	7 : 24	17 : 57
La Haye Malherbe	Petit Pont	7 : 27	/	La Haye Malherbe	Bas	/	17 : 55
La Vallée		7 : 30	18 : 20	La Haye Malherbe	Centre	/	17 : 50
Martot	Les Fiefs	7 : 34	/	Montaure	Bas	/	17 : 53
Martot		7 : 35	/	Montaure	Carrefour	/	18 : 00
St Pierre lès Elbeuf	Collège	7 : 40	/	Tostes		/	18 : 15
Elbeuf sur Seine	Champ de foire	7 : 50	18 : 10	Louviers	Decrétot	7 : 33	17 : 32
Elbeuf sur Seine	La Coq	7 : 55	/	Louviers	St Louis	7 : 37	/

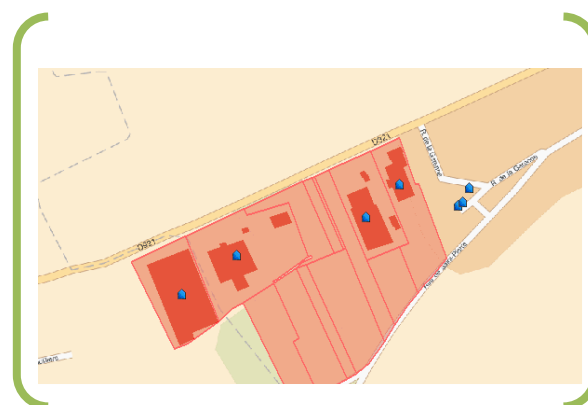
✓ Parcs d'activités accessibles :

⇒ La ligne 120 donne accès aux zones d'activités suivantes sur **Martot** :

La zone d'activités « **Les Crochetiers** » regroupe :

- ✓ Dinexis
- ✓ Forcluméca
- ✓ Comptoir Elbeuvien d'électricité
- ✓ Quincaillerie Sétin

⇒ La ligne 120 donne également accès aux zones d'activités de **Saint Pierre lès elbeuf** : **ZA de l'Oison**



Secteur d'activité	Entreprises
Secteur Primaire	1
Espace vert	1
Secteur Secondaire	26
Mécanique	9
Métallurgie	6
Bâtiment/TP	7
Autres industries	4
Secteur Tertiaire	25
Négoce/Vente	11
Supermarché	3
Restauration	2
Stockage	2
Contrôle	2
Autre vente	3
Autres	2
Total	52



⇒ La ligne 120 donne accès à la zone d'activités d'Elbeuf sur Seine : **Zone d'activités du Grand Noury**

L'arrêt du car est à 1400m de la zone d'activités du Grand Noury. La zone de l'épinette est également proche de l'arrêt de car.

Secteur d'activité	Entreprises
Secteur Secondaire	6
Imprimeur	2
Métallurgie	1
Bâtiment/menuiserie	1
Autres industries	2
Secteur Tertiaire	9
Négoce/Vente	3
Electricité	2
Gaz / Eau	2
Autres	2
Total	15



⇒ Les cars permettent donc aux salariés de commencer à 8h30 sur Elbeuf sur Seine.

➤ **Ligne 160 : Val de Reuil – Beaumont le Roger :**

Ville	Arrêt	Horaire Aller	Horaire Retour
Val de Reuil	SNCF	8 : 10	17 : 40
Val de Reuil	CFA	8 : 15	17 : 35
Val de Reuil	Pasteur	8 : 25	17 : 32
Louviers	Patinoire	8 : 28	17 : 30
Louviers	Place Joffre	8 : 33	17 : 24
Louviers	Champ de ville	8 : 35	17 : 22
Surville	Carrefour	8 : 44	17 : 15
Quatremare	Cabane	8 : 47	17 : 13
Venon	Ecole	8 : 50	17 : 09
Phipou	Abri D133	8 : 52	17 : 06
St Aubin d'Ecrosville	Mairie	8 : 54	17 : 02
Marbeuf		8 : 59	16 : 57
Le Neubourg	SNCF	9 : 05	16 : 50

✓ **Parcs d'activités accessibles :**

⇒ La ligne 160 donne accès aux zones d'activités suivantes sur Val de Reuil / Incarville :

- ✓ **ZA La Fringale**

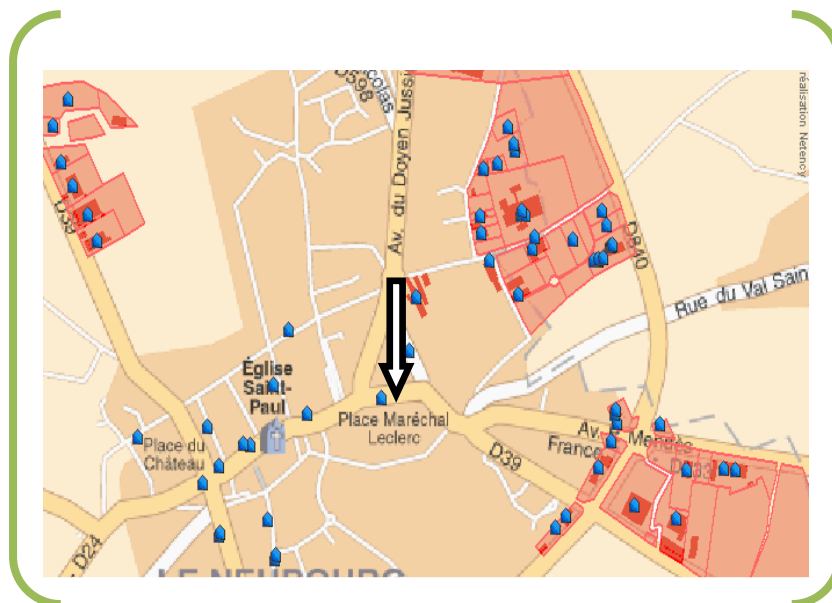
⇒ La ligne 120 donne également accès aux zones d'activités du **Neubourg** :

- ✓ **Zone Intercommunale de Crosville –la-vieille**
- ✓ **Zone Commerciale**
- ✓ **Saint Celerin / Clos Mesnil**

Descriptif des zones d'activités du Neubourg :

Comme on peut le voir sur ce document, l'arrêt à l'ancienne gare SNCF est à proximité des zones artisanales du Neubourg. Cependant, **il est impossible de commencer avant 9h30**, le premier arrêt étant à 9h05 au Neubourg.

Secteur d'activité	Entreprises
Secteur Primaire	5
Espace vert/ Ferme	5
Secteur Secondaire	11
Mécanique	2
Métallurgie	5
Plasturgie	2
Agroalimentaire	2
Secteur Tertiaire	14
Négoce/Vente	7
Supermarché	2
Transport	1
Immo / Finance	2
Autres	2
Total	30



➤ **Ligne 520 : Rouen – Gisors :**

Ville	Arrêt	Horaire Aller	Horaire Aller	Horaire Retour	Ville	Arrêt	Horaire Aller	Horaire Retour
Gisors	SNCF	6 : 35	8 : 22	18 : 58	Fleury s/ andelle		6 : 35	19 : 00
Gisors	PI Blamont	6 : 38	8 : 25	18 : 54	Grainville		6 : 41	18 : 56
Les Bocquets		6 : 42	8 : 29	18 : 48	Bremule		6 : 45	18 : 52
Bezu St Eloi		6 : 44	8 : 31	18 : 45	Ecouis		6 : 49	18 : 48
Etrepagny	Eglise	6 : 55	8 : 42	18 : 38	Saussay		6 : 56	18 : 41
Le Thil		6 : 59	8 : 45	18 : 33	Le Thil		6 : 59	18 : 38
Saussay		7 : 02	8 : 48	18 : 27	Etrepagny	Eglise	7 : 02	18 : 35
Ecouis		7 : 09	8 : 53	18 : 20	Bezu st Eloi		7 : 11	18 : 24
Bremule		7 : 13	8 : 56	18 : 17	Les Bocquets		7 : 13	18 : 22
Grainville		7 : 17	9 : 02	18 : 13	Gisors	PI Blamont	7 : 17	18 : 18
Fleury s/andelle		7 : 21	9 : 07	18 : 09	Gisors	SNCF	7 : 20	18 : 15
Bourg		7 : 28	9 : 13	18 : 05				
Beaudouin								
Mesnil Raoul		7 : 31	9 : 18	18 : 02				
Boos		7 : 35	9 : 24	17 : 55				
Franqueville	lycée	7 : 45	/	17 : 50				
Franqueville	Ville	8 : 02	/	/				
Mesnil Esnard	RN	8 : 07	9 : 32	17 : 43				
Mesnil Esnard	Providence	8 : 10	/	17 : 40				
Bonsecours		8 : 15	9 : 37	17 : 25				
Rouen	Gare routière	8 : 30	9 : 47	17 : 10				

⇒ **Bourg Beaudouin et Grainville sont les 2 communes du territoire couvert par la MEF Louviers. Pour les usagers qui habitent à Bourg Beaudouin, il n'y a aucun car qui s'arrête dans l'après-midi.**

✓ Parcs d'activités accessibles :

⇒ La ligne 520 donne accès aux zones d'activités suivantes sur **Etrépagny** :

✓ **ZA La Porte Rouge**

⇒ La ligne 520 donne également accès aux zones d'activités de **Bézu Saint Eloi** :

✓ **Zone Artisanale de Bézu Saint Eloi**

⇒ La ligne 520 donne également accès aux zones d'activités de **Gisors** :

✓ **Zone Industrielle de Mont Magny**

⇒ La ligne 520 donne également accès aux zones d'activités de **Mesnil Esnard** :

✓ **Z.A.C du Champs Cornu**

⇒ La ligne 520 donne également accès aux zones d'activités de **Franqueville St Pierre** :

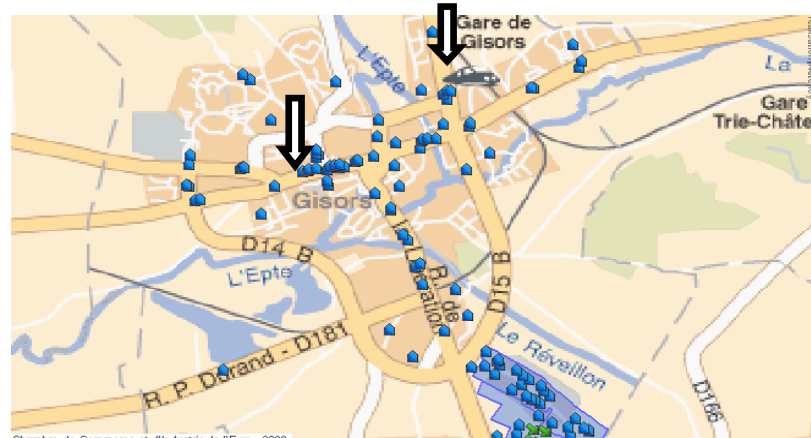
✓ **Z.A.C des Champs Fleuris**

✓ **ZA de la Claire Voie**

✓ **Z.A.C du Val Thierry**

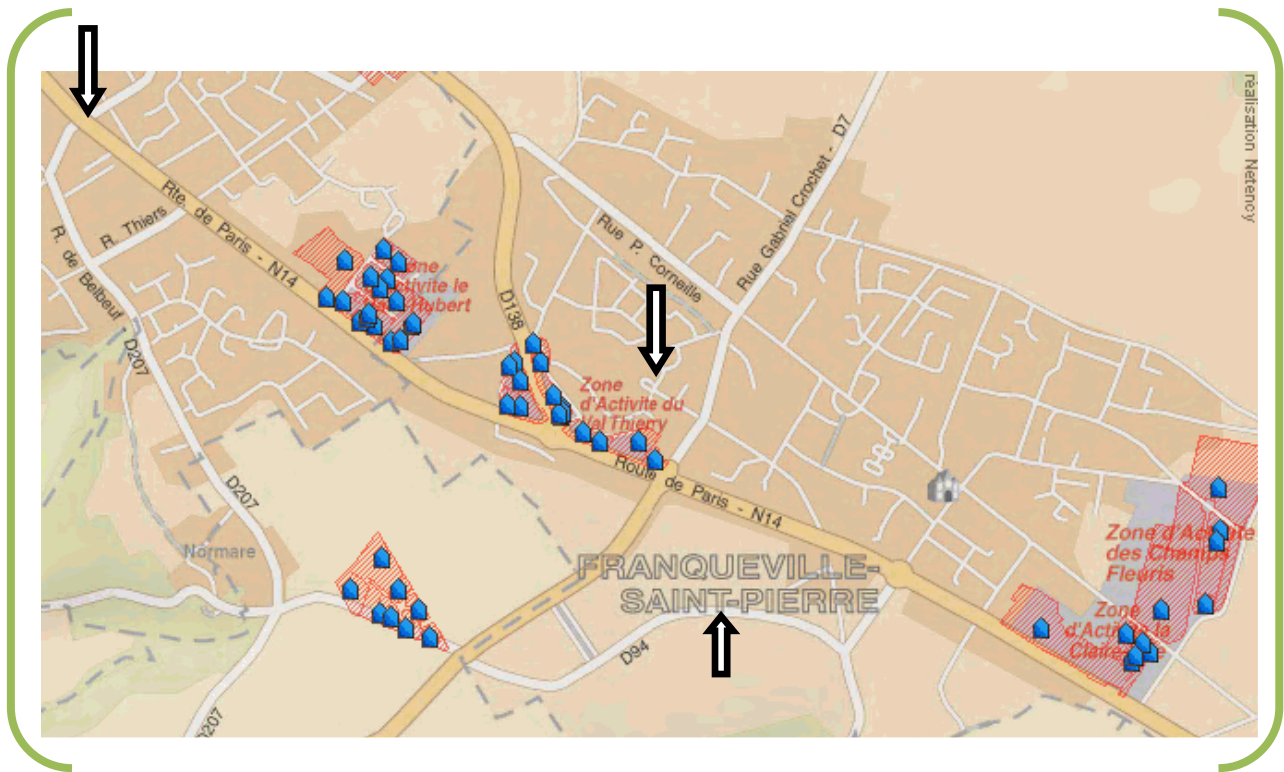
Descriptif des zones d'activités couvertes par la ligne 520 :

Secteur d'activité	Entreprises Gisors	Entreprises Bézu St Eloi	Entreprises Etrépagny	Entreprises Mesnil Esnard	Entreprises Franqueville St Pierre
Secteur Primaire	2	1	1	/	/
Espace vert/Agricole	2	1	1	/	/
Secteur Secondaire	21	5	13	10	14
Mécanique	6	2	2	1	3
Métallurgie	7	1	8	1	6
Bâtiment/TP	5	1	1	3	2
Autres industries	3	1	2	5	3
Secteur Tertiaire	10	1	4	14	11
Transport	2	/	2	/	/
Négoce/Vente	5	1	1	4	4
Informatique	1	/	/	1	1
Etude/Conseil/Finance	1	/	/	5	1
Café/Bar/Restaurant	/	/	/	1	3
Autres	1	/	1	2	2
Total	33	7	18	24	25

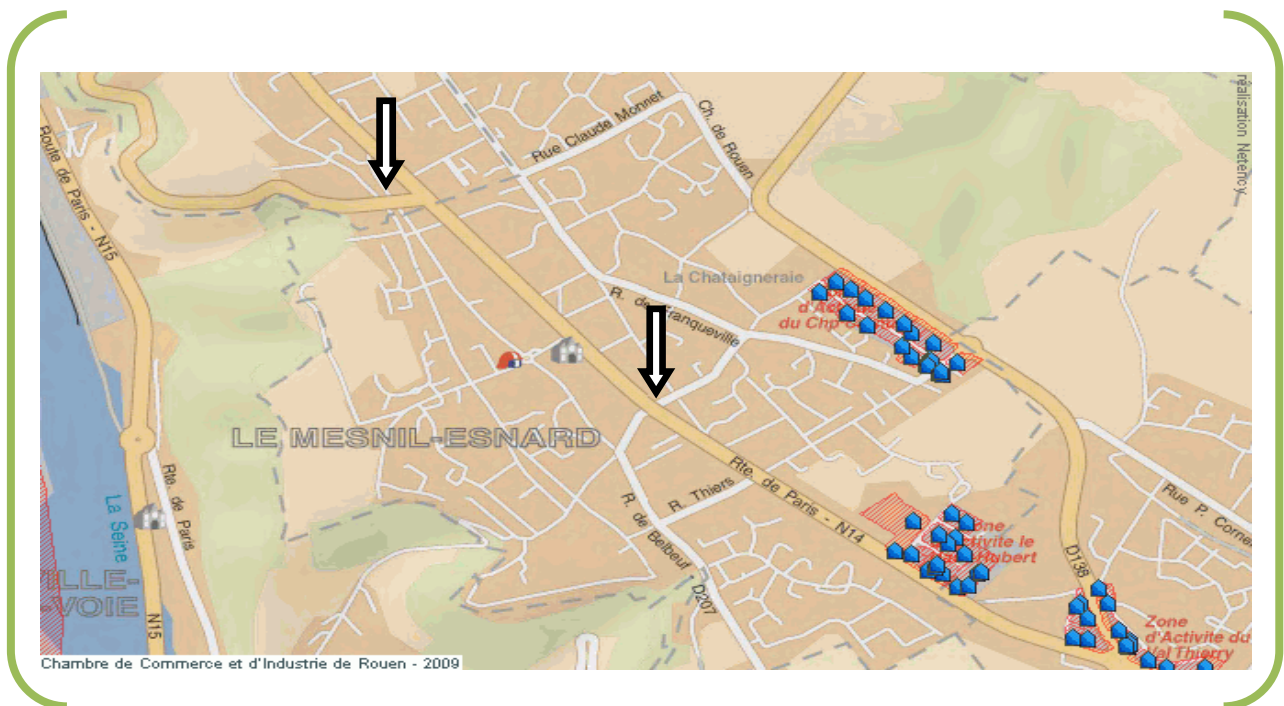


Sur **Gisors**, il est possible de **prendre son poste à 8h00**. Le premier car arrivant à 7h20 à la gare de Gisors, il reste une distance de 2000m à parcourir pour atteindre la zone industrielle.

Sur **Etrépagny et Bézu St Eloi**, les arrêts de car sont situés à proximité des zones d'activité, ce qui permet une prise de poste beaucoup plus rapide. **Une prise de poste à 7h30 est tout à fait faisable.**



⇨ L'arrêt « Ville » sur la commune de Franqueville st Pierre est situé à 200m de la zone d'activité du Val Thierry. De fait, **il est possible d'être à son poste de travail à 8h30**. Par contre, pour le retour, l'arrêt « ville » n'est pas programmé, les usagers doivent donc se rendre au lycée Galilée (flèche du bas) ou se rendre sur la commune de Mesnil Esnard (document ci-dessous) pour rentrer vers les communes en direction de Gisors.



⇨ L'arrêt « RN » à Mesnil Esnard est à moins de 400m du parc d'activités du Champs Cornu. Concernant les horaires, le car déposant les usagers à 8h07, **il est possible de prendre un poste à 9h00, voire 8h30** si l'utilisateur se dépêche (ou s'il n'y a pas de retard). **Le retour n'est pas possible si l'utilisateur finit à 17h30 ou après** car le transport passe à 17h40 uniquement.

➤ Ligne 500 : Rouen – Perriers sur andelle :

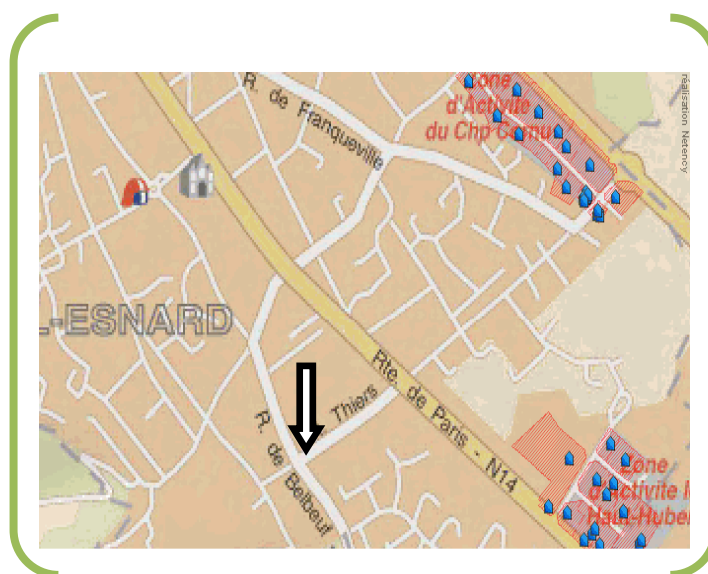
Ville	Horaire Aller	Horaire Aller	Horaire Retour	Horaire Retour
Perriers s/Andelle	6 : 35	/	/	19 : 15
Les Tainières	6 : 44	/	/	19 : 06
Lyons la forêt	6 : 49	/	/	19 : 03
Le Tronquay	6 : 53	/	/	18 : 59
Saint Honorine	6 : 56	/	/	18 : 54
Les Hogues	6 : 59	/	/	18 : 52
Vascoeuil	7 : 05	9 : 00	17 : 28	18 : 51
Perruel	/	9 : 03	17 : 26	/
Les Hauts Boisés	/	9 : 05	17 : 25	/
Rouen (gare routière)	7 : 40	9 : 48	16 : 40	18 : 15

➡ **Perriers sur Andelle et Perruel sont les 2 communes du territoire couvert par la MEF Louviers.**

- ✓ Pour les usagers qui habitent à Perruel, les horaires sont restreints, **il est en effet impossible de commencer à Rouen avant 10h et le retour est impératif avant 16h40.**
- ✓ Pour les usagers de Perriers sur Andelle, comme le tableau ci-dessus le montre, suivant le lieu de travail, **il est possible de commencer à 8h00. Pour le retour, il faut finir à 17h30 ou 18h sur Rouen afin d'être à 18h15 dans le car.**

➤ Ligne 530 : Rouen – Le Petit Andelys :

Ville	Horaire Aller	Horaire Retour
Le Petit Andelys	6 : 10	19 : 25
Le Grand Andelys	6 : 20	19 : 14
Fresne l'Archevêque	6 : 30	19 : 04
Ecouis	6 : 34	19 : 00
Bremule	6 : 38	18 : 56
Grainville	6 : 40	18 : 54
Fleury sur andelle	6 : 45	18 : 50
Bourg Beaudouin	6 : 50	18 : 45
Le Mesnil Esnard	7 : 08	18 : 27
Rouen (gare routière)	7 : 20	18 : 15



➡ **Grainville et Bourg Beaudouin sont les 2 communes du territoire couvert par la MEF Louviers.**

- ✓ La ligne 530 dessert les zones d'activités de **Mesnil Esnard** :
 - **Zone d'activités du Champs Cornu** (à 900m de l'arrêt)
 - **Zone d'activités le Haut Hubert** (à 700m de l'arrêt)
- ✓ **Horaires de début d'activité** :
 - **A Rouen, une prise de poste à 8h00 est possible. Par contre, il faut finir avant 18h00 pour avoir le temps de se rendre à la gare routière pour 18h15.**
 - **Au Mesnil Esnard, une prise de poste à 7h30 est possible (arrivée à 7h08). Il faut finir au plus tard à 18h00 pour pouvoir prendre le car à 18h27.**

➤ **Ligne 540 : Rouen – Alizay :**

Ville	Arrêt	Horaire	Horaire	Horaire	Horaire
		Aller	Aller	Retour	Retour
Alizay	SNCF	6 : 30	6 : 55	18 : 10	19 : 00
Le Manoir s/ seine	Mairie	6 : 35	7 : 01	18 : 05	18 : 55
Pîtres	Charles De Gaulle	6 : 37	7 : 04	18 : 03	18 : 53
Pîtres	Café	6 : 40	7 : 06	18 : 00	18 : 50
Pîtres	La Poste	6 : 41	7 : 08	17 : 59	18 : 49
Romilly s/ andelle	Le Tourne Bride	6 : 42	7 : 10	17 : 58	18 : 48
Romilly s/ andelle	RPA La Potière	6 : 43	7 : 11	17 : 57	18 : 47
Romilly s/ andelle	La Mairie	6 : 44	7 : 13	17 : 56	18 : 46
Romilly s/ andelle	Café Le Marigny	6 : 45	7 : 15	17 : 55	18 : 45
Pont St Pierre	Eglise	6 : 50	7 : 20	17 : 50	18 : 40
Boos	Gendarmerie	7 : 10	7 : 35	17 : 30	18 : 20
Mesnil Esnard	Rue Thiers	7 : 20	7 : 49	17 : 15	18 : 10
Mesnil Esnard	Rue de Belbeuf	7 : 21	7 : 50	17 : 14	18 : 09
Bonsecours	St Paul	7 : 30	8 : 05	17 : 05	18 : 05
Rouen	Gare routière	7 : 45	8 : 25	16 : 50	17 : 45

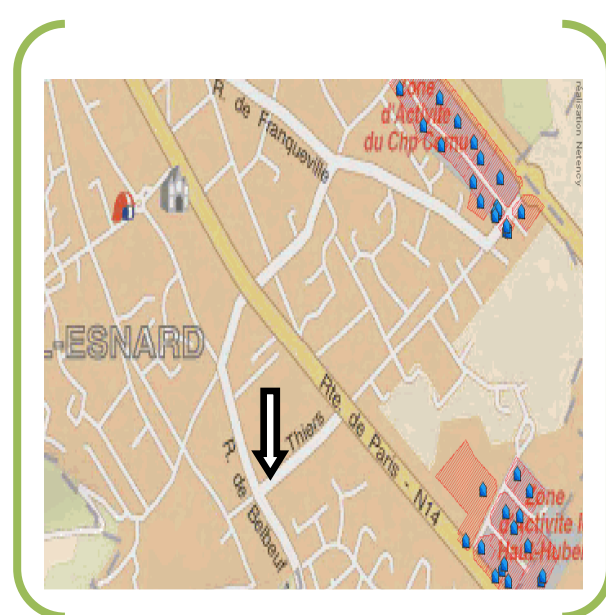
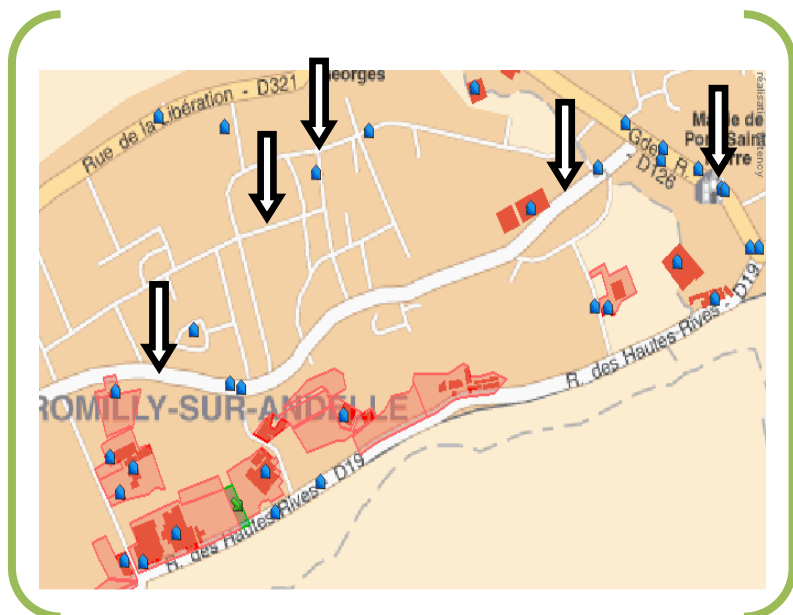
✓ **Parcs d'activités accessibles :**

⇒ La ligne 540 donne accès aux zones d'activités suivantes sur **Romilly sur andelle** :

- ✓ **ZA de Romilly sur andelle (château d'eau) : à 200m (arrêt Le Tourne Bride)**

⇒ La ligne 540 donne également accès aux zones d'activités de **Mesnil Esnard** :

- ✓ **Z.A.C du Champs Cornu : à 900m (arrêt Rue Thiers)**
- ✓ **Z.A.C du Haut Hubert : à 700m (arrêt Rue Thiers)**



⇒ **Au Mesnil Esnard, une prise de poste à 8h00 est possible** (arrivée à 7h20). **Il faut finir au plus tard à 17h30** pour pouvoir prendre le car à 18h10.

⇒ **A Romilly sur Andelle, une prise de poste est possible à 7h00.** Pour le retour, le car part à 18h48, donc **il faut finir à 18h**, cela risque d'être trop juste si l'usager finit à 18h30.

➤ Ligne 390 : Rouen – Evreux :

○ Direction Evreux – Rouen :

Ville	Horaire Aller	Horaire Aller	Horaire Aller	Horaire Aller	Horaire Aller	Horaire Aller
Evreux (SNCF)	/	6 : 25	/	/	/	/
Evreux (Gendarmerie)	/	6 : 31	/	/	/	/
Gravigny (Mairie)	/	6 : 35	/	/	/	/
Caer	/	6 : 38	/	/	/	/
Le Boulay Morin	/	6 : 40	/	/	/	/
La Chapelle du Bois des faux	/	6 : 42	/	/	/	/
Les Faulx	/	/	/	7 : 15	8 : 02	/
Heudreville (Ancienne Poste)	/	/	/	7 : 18	8 : 05	/
Heudreville (Rue des joncs)	/	/	/	7 : 21	8 : 08	/
Heudreville (D 155)	/	6 : 45	/	7 : 23	/	/
Les Planches	/	6 : 49	/	7 : 25	/	/
Acquigny	/	6 : 52	/	7 : 27	7 : 55	/
Louviers (Hamelet)	/	/	/	/	8 : 17	/
Louviers (Clémenceau)	6 : 10	6 : 58	/	/	/	/
Louviers (Fontnelles)	/	/	/	7 : 40	/	/
Louviers (Portes de l'eau)	6 : 12	7 : 02	/	7 : 48	/	/
St Etienne du Vauvray	6 : 17	7 : 09	/	/	/	/
Le Vaudreuil	6 : 22	7 : 14	/	/	/	/
Val de Reuil (Musarde)	6 : 25	7 : 18	/	/	/	9 : 00
Léry (Mairie)	6 : 27	7 : 22	/	/	/	9 : 02
Les Damps (Cimetière)	6 : 31	7 : 26	/	/	/	9 : 06
Pt de l'arche (Mairie)	6 : 35	7 : 30	7 : 35	/	/	9 : 10
Pt de l'arche (Collège)	/	/	/	/	/	/
Alizay	6 : 39	7 : 36	/	/	/	/
Igoville	6 : 41	7 : 39	/	/	/	/
Les Authieux	6 : 46	7 : 43	/	/	/	/
Criquebeuf (Eglise)	/	/	7 : 40	/	/	9 : 17
Martot	/	/	7 : 45	/	/	9 : 21
Caudebec lès elbeuf	/	/	7 : 50	/	/	9 : 28
Elbeuf (Eglise)	/	/	8 : 00	/	/	9 : 37
Port St Ouen	6 : 50	7 : 47	/	/	/	/
St Adrien	6 : 53	7 : 50	/	/	/	/
Rouen (Gare routière)	7 : 35	8 : 15	/	/	/	/

⇒ A travers le tableau ci-dessus, on s'aperçoit que sur la ligne Evreux → Rouen, **différentes destinations sont possibles** pour les habitants des communes couvertes par l'action de la Maison de l'emploi de Louviers :

- **Rouen** (7h35 pour le premier arrêt)
- **Elbeuf** (8h00 pour le premier arrêt)
- **Louviers** (6h58 pour le premier arrêt)

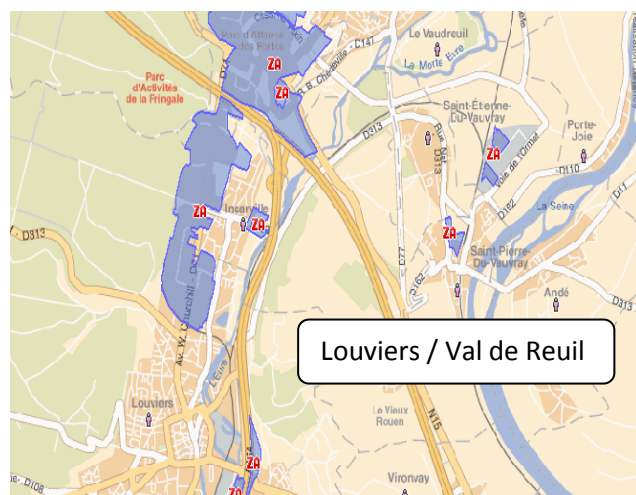
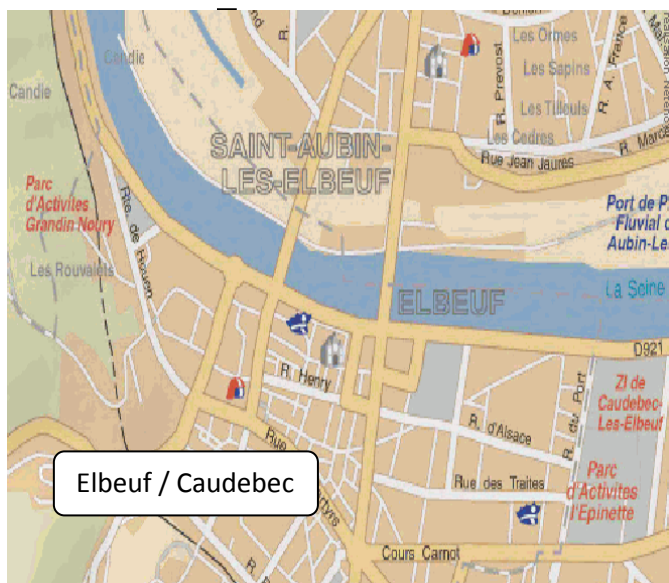
✓ Parcs d'activités accessibles :

⇒ La ligne 390 donne accès aux zones d'activités suivantes :

- ✓ **Louviers** : Arrêt *Portes de l'eau* donne accès au réseau de bus du Transbord (voir p. 10)
- ✓ **Val de Reuil** : Arrêt *Musarde* donne accès au réseau de bus du Transbord (voir p. 10)
- ✓ **Igoville** : Accès pour le centre commercial Super U et Intervet.
- ✓ **Caudebec** : Zone d'activités du Clos Allard / L'épinette
- ✓ **Elbeuf** : Zone d'activités du Grand Noury

Ville	Horaire Retour	Horaire Retour	Horaire Retour	Horaire Retour	Horaire Retour	Horaire Retour
Rouen (<i>Gare routière</i>)	16 : 05	/	/	17 : 35	/	18 : 30
Saint Adrien	16 : 20	/	/	17 : 40	/	18 : 43
Port St Ouen	16 : 23	/	/	17 : 45	/	18 : 48
Elbeuf (<i>Eglise St Jean</i>)	/	/	17 : 15	/	18 : 10	/
Caudebec	/	/	17 : 21	/	18 : 17	/
Martot	/	/	17 : 26	/	18 : 23	/
Criquebeuf (<i>Eglise</i>)	/	/	17 : 30	/	18 : 27	/
Les Authieux	16 : 25	/	/	17 : 49	/	18 : 50
Igoville (<i>Rue du 8 Mai</i>)	16 : 28	/	/	17 : 53	/	18 : 54
Alizay	16 : 30	/	/	17 : 56	/	18 : 57
Pont de l'Arche (<i>Mairie</i>)	16 : 35	/	17 : 35	18 : 03	18 : 35	19 : 02
Les Damps	16 : 39	/	/	18 : 06	/	19 : 05
Léry	16 : 43	/	/	18 : 10	/	19 : 09
Val de Reuil (<i>Musarde</i>)	16 : 47	/	/	18 : 14	/	19 : 14
Le Vaudreuil	16 : 52	/	/	18 : 18	/	19 : 17
St Etienne du Vauvray	16 : 57	/	/	18 : 22	/	19 : 22
Louviers (<i>Portes de l'eau</i>)	17 : 03	/	/	18 : 29	/	19 : 27
Louviers (<i>Fontennes</i>)	/	17 : 30	/	/	/	/
Louviers (<i>Clémenceau</i>)	17 : 07	/	/	/	/	19 : 30
Louviers (<i>Hamelet</i>)	/	17 : 10	/	18 : 33	/	/
Acquigny	17 : 13	17 : 42	/	18 : 39	/	/
Les Planches	17 : 17	17 : 45	/	18 : 42	/	/
Heudreville (<i>D 155</i>)	17 : 20	17 : 48	/	18 : 45	/	/
Heudreville (<i>Rue des joncs</i>)	/	17 : 52	/	/	/	/
Heudreville (<i>Ancienne Poste</i>)	/	17 : 55	/	/	/	/
Les Faulx	/	18 : 00	/	/	/	/
La Chapelle du Bois des Faulx	17 : 23	/	/	18 : 48	/	/
Le Boulay Morin	17 : 26	/	/	18 : 50	/	/
Caer	17 : 30	/	/	18 : 52	/	/
Gravigny (<i>Mairie</i>)	17 : 34	/	/	18 : 56	/	/
Evreux (<i>Gendarmerie</i>)	17 : 44	/	/	19 : 00	/	/
Evreux (<i>SNCF</i>)	17 : 55	/	/	19 : 11	/	/

➔ **Parcs d'activités accessibles par le 390 :**



➤ Ligne 390 : Rouen – Evreux :

○ Direction Rouen – Evreux :

Ville	Horaire Aller	Horaire Aller	Horaire Aller	Horaire Aller	Horaire Aller	Horaire Aller	Horaire Aller
Rouen (<i>Gare routière</i>)	/	/	6 : 30	/	6 : 50	/	/
Saint Adrien	/	/	6 : 42	/	7 : 03	/	/
Port St Ouen	/	/	6 : 45	/	7 : 06	/	/
Elbeuf (<i>Eglise St Jean</i>)	6 : 20	/	/	6 : 50	/	/	/
Caudebec	/	/	/	6 : 54	/	/	/
Martot	6 : 27	/	/	6 : 58	/	/	/
Criquebeuf (<i>Eglise</i>)	/	/	/	7 : 04	/	/	/
Les Authieux	/	/	6 : 50	/	7 : 15	/	/
Igoville (<i>Rue du 8 mai</i>)	/	/	6 : 54	/	7 : 24	/	8 : 25
Alizay	/	/	6 : 57	/	7 : 27	/	8 : 28
Pont de l'Arche (<i>Mairie</i>)	6 : 35	/	7 : 03	7 : 15	7 : 33	7 : 15	8 : 33
Les Damps	6 : 38	/	7 : 08	7 : 18	7 : 39	7 : 19	8 : 36
Léry	6 : 42	/	7 : 13	7 : 23	7 : 43	7 : 25	8 : 40
Val de Reuil (<i>Musarde</i>)	6 : 50	/	7 : 18	7 : 27	7 : 48	7 : 30	8 : 45
Le Vaudreuil	6 : 53	/	7 : 22	7 : 30	7 : 56	/	/
St Etienne du Vauvray	6 : 56	/	7 : 27	/	8 : 01	/	/
Louviers (<i>Portes de l'eau</i>)	7 : 02	7 : 25	7 : 34	7 : 45	8 : 08	7 : 45	/
Louviers (<i>Les Fontenelles</i>)	/	/	/	7 : 50	/	7 : 50	/
Louviers (<i>Clémenceau</i>)	7 : 06	7 : 29	7 : 38	/	8 : 12	/	/
Louviers (<i>Hamelet</i>)	/	/	/	/	/	/	/
Acquigny	7 : 11	7 : 35	7 : 44	/	8 : 18	/	/
Les Planches	7 : 14	7 : 38	7 : 47	/	8 : 21	/	/
Heudreville (<i>D 155</i>)	/	/	7 : 49	/	/	/	/
Les Faulx	/	/	/	/	/	/	/
La Chapelle du Bois des Faulx	/	/	7 : 51	/	/	/	/
Le Boulay Morin	/	/	7 : 53	/	/	/	/
Caer	7 : 38	8 : 00	7 : 55	/	8 : 45	/	/
Gravigny (<i>Mairie</i>)	7 : 44	8 : 04	8 : 01	/	8 : 51	/	/
Evreux (<i>Gendarmerie</i>)	7 : 51	/	8 : 07	/	8 : 57	/	/
Evreux (<i>SNCF</i>)	8 : 00	8 : 20	8 : 15	/	9 : 05	/	/

⇒ A travers le tableau ci-dessus, on s'aperçoit que sur la ligne Rouen → Evreux, **différentes destinations sont possibles** pour les habitants des communes couvertes par l'action de la Maison de l'emploi de Louviers :

- **Louviers** (7h02 pour le premier arrêt)
- **Caer** (7 : 38 pour le premier arrêt)
- **Evreux** (8h00 pour le premier arrêt)

L'arrêt à Caer est situé au cœur de la zone d'activités.

Les arrêts sur Val de Reuil et Louviers donnent accès au réseau de transport en commun. Une fois sur place, les usagers doivent se rendre jusqu'aux arrêts de bus des lignes désirées. Par exemple, pour se rendre à la Fringale, une fois arrivé à « Portes de l'eau », les usagers doivent se rendre à « Thorel » pour prendre la ligne 1 du bus de gare.

Sur Evreux, la problématique est la même, il faut prendre le bus de ville pour se rendre au sein des zones industrielles.

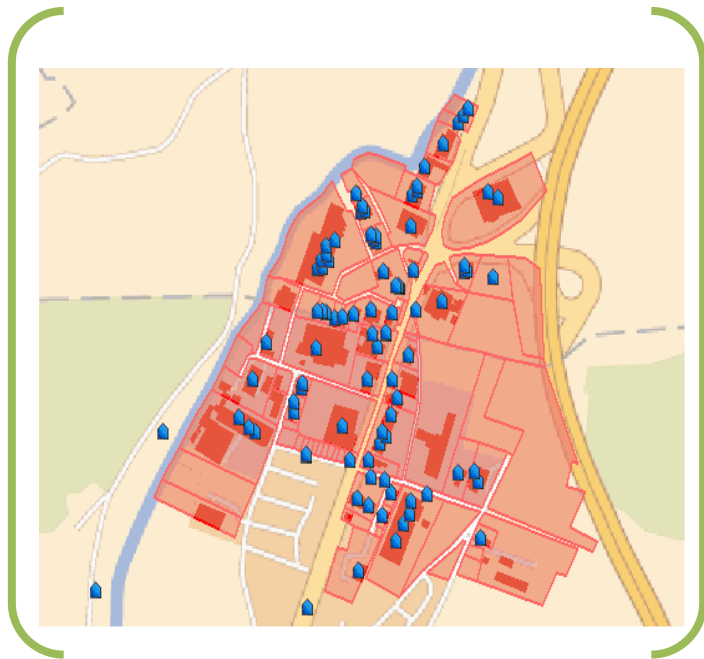
○ Direction Rouen – Evreux : (Retour)

Ville	Horaire Retour	Horaire Retour	Horaire Retour	Horaire Retour	Horaire Retour	Horaire Retour
Evreux (SNCF)	/	/	17 : 30	18 : 40	18 : 40	/
Evreux (Gendarmerie)	/	/	17 : 38	18 : 45	18 : 45	/
Gravigny (Mairie)	/	/	17 : 44	18 : 40	18 : 50	/
Caer	/	/	17 : 52	18 : 52	18 : 55	/
Le Boulay Morin	/	/	/	18 : 54	/	/
La Chapelle du Bois des faux	/	/	/	18 : 56	/	/
Les Faulx	/	/	/	/	/	/
Heudreville (D 155)	/	/	/	18 : 59	/	/
Les Planches	/	/	18 : 16	19 : 03	19 : 19	/
Acquigny	/	/	18 : 19	19 : 06	19 : 22	/
Louviers (Hamelet)	/	/	/	/	/	/
Louviers (Clémenceau)	/	/	18 : 25	19 : 13	19 : 29	/
Louviers (Fontenelles)	/	/	/	/	/	/
Louviers (Portes de l'eau)	17 : 15	/	18 : 29	19 : 16	19 : 35	/
St Etienne du Vauvray	/	/	18 : 35	19 : 22	/	/
Le Vaudreuil	/	/	18 : 40	19 : 26	/	/
Val de Reuil (Musarde)	17 : 26	(18 : 15)	18 : 44	19 : 30	/	/
Léry (Mairie)	17 : 31	18 : 20	18 : 48	19 : 34	/	/
Les Damps (Cimetière)	17 : 36	18 : 25	18 : 52	19 : 38	/	/
Pt de l'arche (Mairie)	17 : 42	18 : 30	18 : 56	19 : 42	/	19 : 45
Pt de l'arche (Collège)	/	/	/	/	/	/
Alizay	17 : 30	18 : 36	/	19 : 47	/	/
Igville	17 : 35	18 : 40	/	19 : 50	/	/
Les Authieux	/	/	/	19 : 54	/	/
Criquebeuf (Eglise)	/	(18 : 50)	19 : 02	/	/	19 : 50
Martot	/	18 : 55	19 : 07	/	/	19 : 55
Caudebec lès elbeuf	/	/	19 : 10	/	/	20 : 00
Elbeuf (Eglise)	/	/	19 : 35	/	/	20 : 05
Port St Ouen	/	/	/	19 : 58	/	/
St Adrien	/	/	/	20 : 01	/	/
Rouen (Gare routière)	/	/	/	20 : 15	/	/

✓ Parcs d'activités accessibles :

⇒ La ligne 390 donne accès aux zones d'activités suivantes :

- ✓ **Louviers** : Arrêt *Portes de l'eau* donne accès au réseau de bus du Transbord (voir p.)
- ✓ **Val de Reuil** : Arrêt *Musarde* donne accès au réseau de bus du Transbord (voir p.)
- ✓ **Igville** : Accès pour le centre commercial Super U et Intervet.
- ✓ **Caer/Gravigny** : Zone d'activités Les Surettes / Pierre Senard / Les Coudrettes.
- ✓ **Evreux** : Zone d'activités de l'Agglomération.



- **La zone Caer/Gravigny** regroupe à la fois une partie commerciale et une partie industrielle avec les zones d'activités Pierre Senard ainsi que les Surettes. (voir ci-contre)
- **Les zones d'activités d'Evreux** sont accessibles depuis la gare SNCF par le réseau de transport urbain.

Descriptif des zones d'activités couvertes par la ligne 390 :

Secteur d'activité	Entreprises Gravigny	Entreprises Incarville
Secteur Primaire	4	1
Espace vert/Agricole	4	1
Secteur Secondaire	30	68
Mécanique	9	8
Métallurgie	5	9
Bâtiment/TP	9	13
Chimie/Pharma	2	7
Plasturgie	/	8
Agroalimentaire	/	6
Conditionnement	1	4
Autres industries	4	8
Secteur Tertiaire	56	57
Vente	17	5
Transport/Logistique	5	12
Immobilier	4	4
Etude/Conseil/Finance	5	3
Electricité	3	5
Nettoyage	3	2
Formation/intérim	3	7
Alimentation	3	/
Supermarché	2	1
Hôtel/Restauration	3	9
Autres	8	9
Total	90	126

Conclusion sur le réseau de car :

Le réseau des cars développé par le Conseil Général de L'Eure permet à tous les habitants du département de se déplacer sur le territoire pour 2€ le voyage.



Ce mode de transport permet depuis les communes de notre territoire, de desservir les parcs d'activités suivants :

- ✓ **Dans l'Eure** : Alizay, Caer, Criquebeuf sur Seine, Evreux, Gisors, Igoville, Incarville, Le Neubourg, Louviers, Martot, Val de Reuil etc...
- ✓ **En Seine Maritime** : Caudebec lès Elbeuf, Elbeuf sur Seine, Franqueville st Pierre, Mesnil Esnard, Rouen et son agglomération ainsi que Saint Pierre lès Elbeuf...

Cependant, comme on a pu le voir précédemment, **les horaires permettent aux salariés de commencer au plus tôt à 7h00 et majoritairement il n'est pas possible de commencer avant 8h00 sur la plupart des parcs d'activités de la région.** De fait, il est donc impossible pour des salariés de prendre le car pour se rendre à un emploi en horaires décalés du type 4h00 – 12h00, voire même pour des emplois à la journée commençant à 7h30.

Le car est un mode de transport qui peut « dépanner » ou permettre à un chercheur d'emploi de se rendre à un entretien d'embauche. Cependant, les horaires ne permettent pas une prise quotidienne de ce mode de transport. Ce qui est dommage car les arrêts sont à proximité des zones industrielles et les entreprises sont accessibles à pied depuis ces arrêts.

Observation du territoire : « Enquête Mobilité »

Le Prêt de véhicule (Associations locales)

Sur le territoire de la Maison de l'Emploi et de la Formation du bassin d'emploi de Louviers, il existe 2 associations qui aident à la mobilité par le biais de prêt de véhicule.

- ✓ **Ifair** sur le territoire géographique de la CASE principalement
- ✓ **Mob d'emploi** sur le territoire de la Vallée de l'Andelle.



➤ L'association Ifair :

- Le public concerné, le territoire et les prescripteurs :

Le public pouvant bénéficier des services de l'association sont les publics en difficulté résidents sur la Communauté d'Agglomération Seine Eure.

Cependant cela peut s'étendre davantage en fonction des zones d'action des partenaires prescripteurs. En effet, pour obtenir un prêt de mobylette, il faut qu'un organisme partenaire fasse une demande (une prescription) auprès de l'association Ifair.

Ces partenaires peuvent être :

- ✓ **La Mission Locale** pour le public des 16-25 ans.
- ✓ **La CASE** dans le cadre du PLIE notamment.
- ✓ **Le Conseil Général (UTAS)** pour les personnes en suivi RMI, RSA et autres suivis sociaux.
- ✓ **L'ANPE (nouvellement Pôle Emploi)** pour les demandeurs d'emploi inscrits.
- ✓ **Des associations intermédiaires** type Dynamic'Emploi ou At'let.

Toutes ces structures interviennent sur des territoires différents et de ce fait, le champ d'action des prêts de mobylette d'Ifair va s'en trouver élargi.

⇒ On peut donc dire que le territoire d'action d'Ifair couvre l'UTAS de Louviers (voir document p. 36), la Communauté d'Agglomération Seine Eure, ainsi que la Vallée de l'Andelle.

○ Les services proposés par Ifair :

✓ Un parc locatif de véhicules

Il y a **36 cyclomoteurs** et **2 voitures** en location sur Louviers. Pour pouvoir avoir accès à ces véhicules, il faut être adhérent à l'association Ifair donc s'acquitter d'une adhésion de 10€ à l'année. Il faut également avoir été prescrit par des partenaires de l'association.

Le coût de cette location est de **3€ pour une journée**. Les bénéficiaires peuvent également prendre un abonnement :

- Une semaine : **10€ (carte d'adhésion comprise)**
- Les semaines suivantes : **8€**
- Le mois : **25€ (carte d'adhésion comprise)**

Les véhicules permettent de se rendre sur les parcs d'activités. Il s'agit d'une insertion par l'emploi, un véhicule ne sera pas prêté pour faire du loisir. Une condition est cependant nécessaire, l'utilisateur doit avoir un lieu individuel clos pour stocker le véhicule.

70 personnes par an utilisent ce service. Il s'agit d'un public jeune (-25ans) et composé à 80% d'hommes.

✓ Le Transport à la demande :

Encore une fois, l'inscription s'effectue par le biais d'un référent. Cela répond à un objectif d'insertion professionnelle et cela doit mener le bénéficiaire vers une autonomie dans ses déplacements quotidiens.

Le ramassage ne s'effectue jamais au domicile de la personne, un rendez-vous est fixé à des lieux prévus (mairies, arrêt de bus, école...). Seuls les habitants de la CASE peuvent bénéficier de ce service.

⇒ **Une durée maximale d'un mois renouvelable 2 fois est autorisée.**

Le coût de ce transport à la demande est identique à celui de la location soit de **2€ pour un trajet unique : aller-retour** ou par abonnement :

- Une semaine : **10€ (carte d'adhésion comprise)**
- Les semaines suivantes : **8€**
- Le mois : **25€ (carte d'adhésion comprise)**

Il est possible de faire appel au service de transport à la demande sur des horaires décalés. 2 chauffeurs de l'association sont à disposition 24h sur 24 pour se rendre sur un lieu de travail.

Près de 200 personnes par an utilisent ce service. Il s'agit d'une population qui a autour de 40 ans et qui se compose à 40% de femmes contre 60% d'hommes.

✓ L'atelier : Réparation et Vente

⇒ L'atelier situé à Louviers (9 rue au Coq) permet à la fois à l'association de remettre en état les véhicules utilisés par les bénéficiaires mais cela permet également à toute personne ayant un cyclo de remettre ce véhicule en état avec l'aide d'un professionnel.

Dans le cas où la panne nécessite des changements de pièces, c'est au propriétaire du véhicule de prendre en charge l'achat de ces pièces, l'animateur aidera à l'installation.

⇒ L'association vend également des cyclomoteurs qu'elle a préalablement remis en état. Il s'agit d'une prestation clef en main à hauteur de 300 à 400€ pour des cyclomoteurs et 500€ pour des scooters « fox ».

✓ La Formation: Mobilité et Mécanique

L'association effectue également des formations :

- **Ateliers mobilité** : Pour que les jeunes découvrent les moyens de transport à disposition sur le bassin
- **Atelier mécanique** : Pour aider à connaître son véhicule et à faire des réparations de 1^{er} niveau.

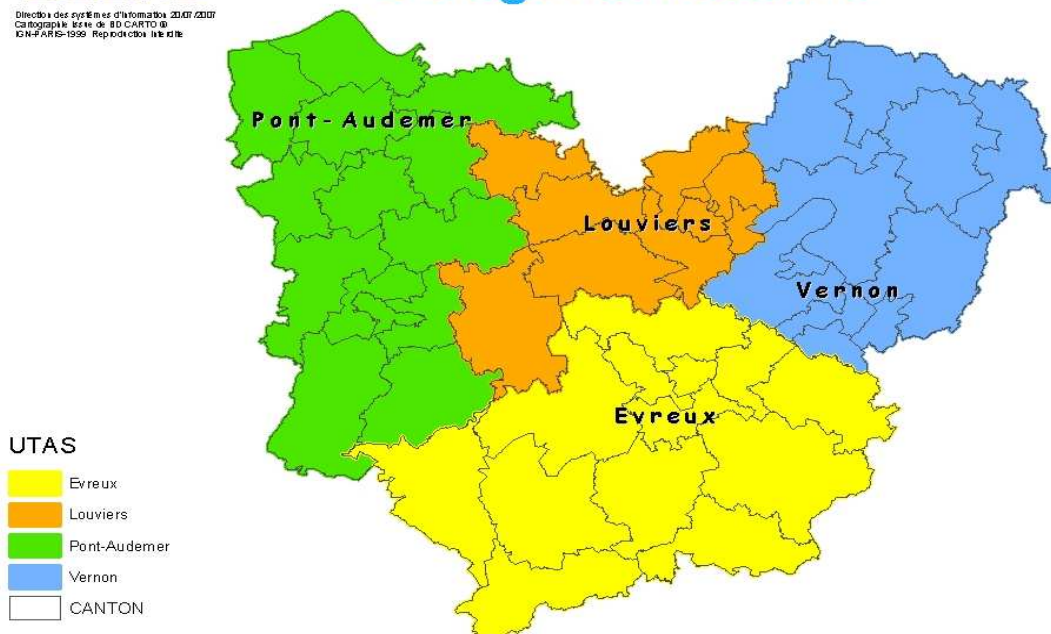
➤ L'association Mob d'emploi :

- Le public concerné, le territoire et les prescripteurs :

Les bénéficiaires des services de Mob d'emploi se doivent d'appartenir au territoire de l'UTAS de Vernon.



Délégation sociale



UTAS - Unités territoriales d'Action Sociale

⇒ L'UTAS de Vernon couvre le canton de Fleury sur Andelle dont font parties toutes les communes de la Communauté de Communes de l'Andelle.

- **Les services proposés par Mob d'emploi :**
 - *Plateforme mobilité*
 - *Mise à disposition de 2 roues*
 - *Mise à disposition de voitures*
 - *Mise à disposition de minibus*
 - *Transport accompagné*
 - *Atelier d'aide à la réparation de 2 roues*
 - *Auto-école associative*

Pour accéder à ces services, il faut qu'un prescripteur ait rempli une fiche de liaison. Ces prescripteurs sont multiples, il s'agit de :

- **Alfa**
- **PAIO de Vernon**
- **CCAS de Vernon**
- **Association Jeunesse et Vie**
- **Contact Service**
- **Dynamic Emploi**
- **Armée du Salut de Radepont**
- **Communes d'Aubevoye, Les Andelys, Gisors**
- **DDTEFP**
- **ANPE (Pôle Emploi)**
- **Région Haute Normandie**
- **Conseil Général de l'Eure (UTAS)**

✓ La plateforme mobilité

La plateforme mobilité est un point d'information :

- **Accueil physique** (64, rue du Maréchal Leclerc, Les Andelys)
- **Accueil téléphonique** (02.32.54.52.30)

⇒ Les personnes souhaitant avoir des informations sur les transports peuvent venir se renseigner auprès de cette plateforme. Un conseiller est présent pour proposer des services adaptés à chaque public. **Les questions concernent les différents types de transports accessibles, les horaires, les coûts d'utilisation ainsi que les aides possibles.**

Cette plateforme a été développée dans la cadre de l'expérimentation du RSA sur l'UTAS de Vernon.

✓ La mise à disposition de 2 roues :

30 cyclomoteurs sont en location dont 10 réservés pour la PAIO de Vernon. Pour pouvoir avoir accès à ces véhicules, il faut avoir été prescrit par des partenaires de l'association. (Voir liste p.37)

Le coût de cette location peut se faire à la journée mais en général, c'est à la semaine et en fonction des revenus :

- Personnes en contrat d'insertion, apprentissage, recherche d'emploi : **4,5€/semaine**
- Personnes dont revenu +/- SMIC : **11€/semaine**
- Personnes dont revenu > SMIC : **15€/semaine**

Il n'y a pas de limite dans temps, le bénéficiaire peut garder le véhicule indéfiniment s'il règle la location et s'il effectue la révision technique tous les mois.

Il s'agit de la même logique que chez Ifair, les véhicules permettent de se rendre sur les parcs d'activités uniquement. Il s'agit d'une insertion par l'emploi, un véhicule ne sera pas prêté pour faire du loisir. La condition du garage privé est également requise.

Les 2 roues peuvent être accessibles chez des partenaires. Il existe des points Relais :

- **au CCAS de Gisors**
- **à Vernon** (permanence de Mob d'emploi)
- **à Radepont** (Armée du Salut)
- **à Aubevoye** (Services techniques de la ville)
- **aux Andelys**

80 personnes par an utilisent ce service. Il s'agit à la fois d'un public jeune (-25ans) mais également de seniors (+50ans) et composé à 80% d'hommes.

✓ La mise à disposition de voitures :

La prescription s'effectue par le biais d'un référent. Le bénéficiaire doit être en possession de son permis de conduire. Ce service répond également à un objectif d'insertion professionnelle et cela doit mener le bénéficiaire vers une autonomie dans ses déplacements quotidiens.

⇒ **Les 2 voitures sont prêtées pour une durée maximale de 3 mois, avec un renouvellement à la semaine.**

Le coût de la location de voitures est de :

- Une journée : **8€**
- La semaine : **40€**
- Frais kilométriques (400km maxi par semaine) : **0,12€/km au delà**

5 à 6 personnes ont utilisé ce service qui est nouveau. Il s'agit d'une population majoritairement féminine.

✓ **La mise à disposition de minibus :**

⇒ Il s'agit d'une mise à disposition de 2 minibus **pour les partenaires** de mob d'emploi. Ce service est payant et il permet de transporter des bénéficiaires de structures pour des séjours, des visites en entreprise...

✓ **L'atelier : Réparation et Vente**

⇒ L'atelier situé aux Andelys (64, rue du Maréchal Leclerc) permet à la fois à l'association de remettre en état les véhicules utilisés par les bénéficiaires mais cela permet également à toute personne ayant un cyclo de remettre ce véhicule en état avec l'aide d'un professionnel.

Dans le cas où la panne nécessite des changements de pièces, c'est au propriétaire du véhicule de prendre en charge l'achat de ces pièces, l'animateur aidera à l'installation.

✓ **Le transport accompagné : Taxi social**

⇒ Il s'agit d'un taxi qui permet aux personnes éprouvant des difficultés de mobilité de pouvoir être accompagné dans la réalisation des démarches de vie sociale et professionnelle.

Les chauffeurs salariés de l'association accompagnent les utilisateurs dans les minibus que les voitures de l'association.

410 personnes ont utilisé ce service l'an dernier. Il s'agit majoritairement d'une population de travailleurs handicapés qui se rendent au CAT de Tillier en vexin. Si on analyse à partir d'un critère d'âge, on s'aperçoit que les utilisateurs sont plus âgés, autour de 45ans et plus.

✓ **L'auto-école associative :**

⇒ Cette auto-école n'a pas pour objectif de concurrencer les auto-écoles existantes ni de devenir une auto-école « discount ». Il s'agit d'une auto-école qui aide à passer le code de la route ainsi que le permis de conduire à un public avec un « petit » niveau de qualification et de compréhension.

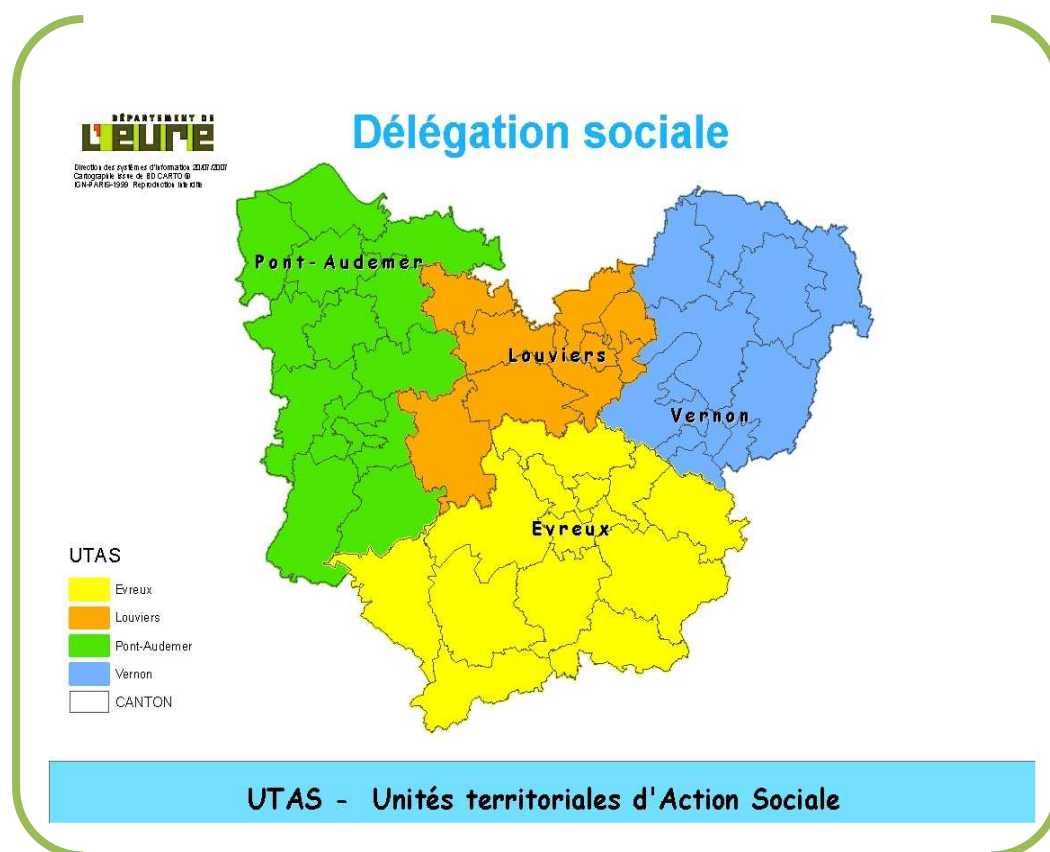
Pour adhérer à ce type d'action, il faut qu'un partenaire prescrive l'action. A partir de là, un test est effectué afin de contrôler le niveau du candidat (mathématiques, compréhension, logique...). Si le candidat est accepté, 120 heures de code lui seront données. Le nombre d'heures de conduite est également supérieur aux heures de conduite proposées par les auto-écoles traditionnelles.

Les prix sont à la discrétion de l'association, il faut que le public soit éligible pour pouvoir avoir accès au prix. Cependant, les prix défient toute concurrence (proche du prix coutant) car ils s'inscrivent dans un projet social.

L'association vient d'obtenir l'agrément et est actuellement dans la phase de sélection du public. Dès lors, il n'y a pas assez de recul pour faire un point sur le type de public utilisant ce service.

Conclusion sur le prêt de véhicule :

Le prêt de véhicule est un service mis en place grâce à des associations locales présentes sur le territoire. Ces dernières se répartissent le territoire même si leur action se chevauche sur la vallée de l'Andelle.



Grâce au prêt de véhicule, qu'il soit 2 ou 4 roues, **les utilisateurs ne sont plus dépendants des horaires**. Ils peuvent accepter des emplois avec des horaires décalés. Même le transport accompagné permet des prises de poste en horaire de nuit.

Cependant, **tout le monde n'a pas accès au prêt de véhicule**. Il faut en effet être « envoyé » par un prescripteur, un partenaire de la structure. Il faut également avoir un local privé fermé à clef afin de stocker le véhicule la nuit. Cela fait souvent défaut pour les jeunes ou les personnes qui habitent en immeuble.

Enfin, il n'est pas évident d'utiliser une mobylette et autres engins à 2 roues pour des personnes de +50ans ou pour se rendre sur des parcs d'activités isolés sur des horaires de nuit. **Les associations limitent d'ailleurs les trajets à 30km**. Enfin, avec les intempéries, utiliser un deux roues est parfois délicat.

Observation du territoire : « Enquête Mobilité »

Le Covoiturage sur le territoire

Les sites « annuaires » de covoiturage:

Ces sites ont pour but de recenser tous les sites de covoiturage existants :

- ✓ www.annuaire-covoiturage.com
- ✓ www.rsscovoiturage.net

Les sites généralistes :

Il s'agit de sites généralistes sur lesquels on peut trouver tous les types de *petites annonces* :

- ✓ www.vivastreet.fr
- ✓ www.leboncoin.fr

Il en existe beaucoup d'autres, nous avons cité les plus connus.

Les sites spécialisés :

www.123envoiure.com
www.covoiturage.sapn.fr
www.co-voiturage.fr
www.covoiturage.com
www.easycovoiturage.com
www.aide-covoiturage.com
www.ecotrajet.com
www.carstops.org
www.solution-covoiturage.com
www.envoiuresimone.com
www.covoiturage.roulezmalin.com
www.kijiji.fr
www.tribu-covoiturage.com
www.allostop.net
www.illicovoiturage.com
www.carjob.org
www.carvoyage.com

Ces sites sont nationaux, les infos se divisent par région, puis par département. Cependant, les trajets disponibles restent limités. www.123envoiure.com est le site qui comporte le plus de possibilités et cela se limite à 1600 trajets pour le département de l'Eure.

Les associations spécialisées :

Sur le territoire, nous avons l'association Covoitur'eure qui a pour but de mettre en place du covoiturage sur la communauté d'Agglomération Seine Eure. Cependant, ce service peut s'étendre aux communes environnantes.

➤ www.covoitureure.net

➡ Le site est géré par la Mission Locale de Louviers, Val de Reuil, Andelle.

Le covoiturage fonctionne de manière informelle (entre collègues « amis ») dans les entreprises mais a du mal à prendre pour les chercheurs d'emploi.

En effet, les personnes faisant parties du véhicule en covoiturage doivent se soumettre à l'emploi du temps du chauffeur.

Sur le territoire de la MEF
Louviers, il y a entre **20 et 30**
véhicules disponibles par site.

Observation du territoire : « Enquête Mobilité »

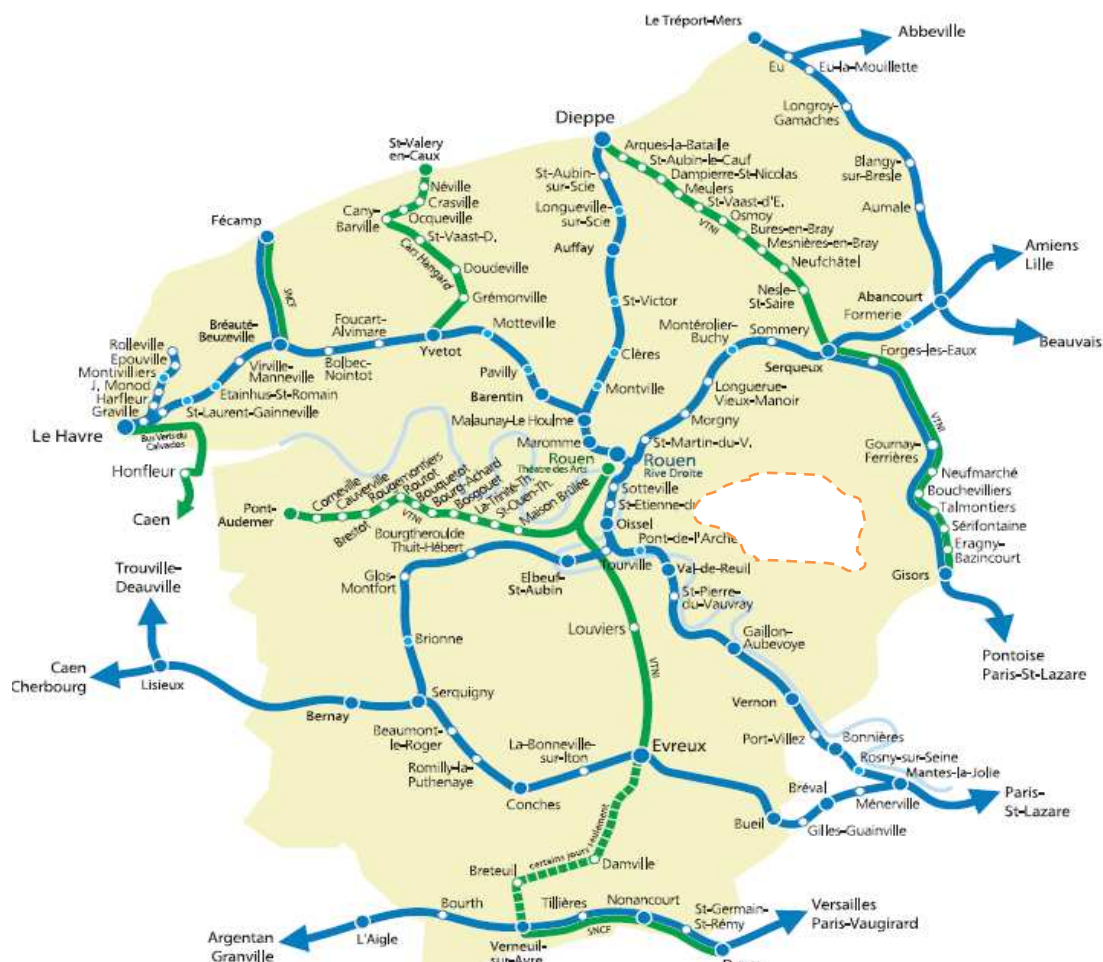
Conclusion/ Recommandations : Com Com de l'Andelle

Le transport ferroviaire :

Comme on a pu le voir au cours de cette étude, le réseau ferroviaire n'est plus actif sur le territoire de la vallée de l'Andelle. En effet, pour diverses raisons, ce réseau a été défermé en 1972.

⇒ 2 lignes entourent la vallée de l'Andelle sans y entrer :

- Rouen - Paris : passant par Pont de l'arche (Alizay)
- Rouen - Gisors :



Deux idées pour palier le manque de transport ferroviaire :

- **Remettre la ligne Pont de l'arche – Gisors en service**

Cette ligne allait de Pont de l'arche à Gisors en passant par Charval, Perriers, Vascoeuil, Croisy, Morville, Nollevall/La feuillie, Argueil, Rouvray, Serqueux, Forges les eaux, Gisors

- **Mettre en place un transport jusqu'à la gare de Pont de l'arche**

Le bus de ville :

A ce jour, aucun réseau n'est réellement développé afin de permettre aux travailleurs de se rendre sur les parcs d'activités. Cependant, un ramassage existe au cœur de certains villages pour se rendre sur les marchés locaux.

⇒ **La proposition de la MEF est d'élargir ce service afin de desservir :**

- ✓ **Les parcs d'activités** (Bourg Beaudouin, Fleury sur andelle, Romilly sur andelle ainsi que Pont st Pierre...)
- ✓ **La maison de l'Andelle** : pour les services administratifs de la communauté de communes de l'Andelle ainsi que pour permettre aux jeunes de rencontrer la Mission Locale, aux demandeurs d'emploi de se rendre à leur entretien Pôle Emploi et aux chercheurs d'emploi d'utiliser les services de But Emploi et de la MEF Louviers.
- ✓ **Les zones commerciales** : le but est de permettre aux gens de la vallée de l'Andelle de se rendre au supermarché (zone commerciale). Cela permettrait également de créer une véritable zone commerciale au cœur de la vallée. L'objectif étant d'amener les gens sur un site unique et donc de voir des entreprises intéressées par cet emplacement. Les magasins intéressés doivent être sélectionnés pour ne pas « tuer » les commerces de proximité dans les villages.

Deux lignes de bus seraient intéressantes afin de pouvoir toucher à la fois la partie nord (secteur de Charleval) et la partie sud (Romilly sur andelle) de la vallée sur des horaires similaires pour la prise de poste le matin et le retour.

Un travail sur les horaires des entreprises locales pourrait permettre de déterminer une grille horaire cohérente.

Concernant les lieux, un point de rencontre dans chaque village semble indispensable dans un souci d'équité.

Le car départemental :

4 lignes de car couvrent le territoire de la vallée de l'Andelle : 500, 520, 530, 540

Ces lignes permettent de desservir les parcs d'activités de Rouen, Franqueville St Pierre, Mesnil Esnard, Gisors, Etrépnay, Romilly sur andelle... De plus, seules les communes suivantes ont un arrêt : Bourg Beaudouin, Grainville, Romilly sur andelle, Pont st pierre, Perrier sur andelle et Perruel. (Fleury sur andelle a également des arrêts) Enfin, quelques problèmes demeurent notamment sur les horaires de retour qui ne sont pas adaptés aux entreprises des bassins d'emploi.

⇒ **La proposition de la MEF afin d'améliorer ce service :**

- ✓ **Création d'une nouvelle ligne :**
 - **Ligne de Charleval à Louviers** (passant par les parcs d'activités suivants : Pont st Pierre, Romilly sur andelle, Pîtres, Alizay, Val de Reuil, Louviers)
- ✓ **Adapter les horaires pour que les salariés puissent se rendre sur les parcs d'activités :**

Le prêt de véhicule :

Sur la vallée de l'Andelle, à la fois IFair et Mob d'emploi aident à la mobilité. Cependant, comme on a pu le voir précédemment il faut être envoyé par un partenaire pour bénéficier des services de ces deux structures.

⇒ **La proposition de la MEF afin d'améliorer ce service :**

- ✓ **Élargissement des dispositifs pour toucher un public de salarié**
- ✓ **Élargissement de l'offre avec un parc de véhicules de location (avec et sans permis)**

Observation du territoire : « Enquête Mobilité »

Conclusion/ Recommandations : Com Com Seine Bord

Le transport ferroviaire :

Comme on a pu le voir au cours de cette étude, il existe une gare sur le territoire de Seine Bord. Cette gare est située à Alizay et permet de se rendre à Rouen. Cependant, il n'est pas possible d'aller sur Paris. Afin de pallier ce manque, la mairie d'Alizay a mis en place un transport afin de se rendre à la gare de Val de Reuil.

Dans ce contexte, il est important de regarder le territoire de Seine Bord et de constater que deux territoires composent cette communauté de communes. D'un côté les communes d'Igville, Alizay et Les Damps et de l'autre les communes de Martot, Criquebeuf sur seine, Tostes et Montauve. La première catégorie est attirée par la zone de Rouen tandis que la deuxième catégorie sera attirée par Elbeuf sur Seine du fait de la proximité des bassins d'emploi (Elbeuf est à 4km de Martot et 7km de Criquebeuf).

⇒ **De ce fait, les habitants de Criquebeuf sur seine et Martot vont avoir tendance à prendre le train à la gare d'Elbeuf sur seine pour rejoindre Rouen. Cette gare offre d'ailleurs davantage de possibilités de transport.**

⇒ **La proposition de la MEF afin d'améliorer ce service :**

- ✓ **Mise en place d'un transport entre les villes de la communauté de communes et les gares :**
 - **Ligne vers la gare de Val de Reuil ou Oissel** (départ de la gare d'Alizay)
 - **Ligne vers la gare d'Elbeuf** (départ des communes de Martot, Criquebeuf, Montauve et Tostes)
- ✓ **Adapter les horaires : Cela dépend de la demande issue des usagers**

Le bus de ville :

A ce jour, aucun réseau n'est réellement développé afin de permettre aux travailleurs de se rendre sur les parcs d'activités. Encore une fois, la distance géographique entre les communes rend un éventuel service difficile à mettre en place.

De plus, un réseau de bus a pour objectif de se rendre sur les parcs d'activités, les lieux administratifs et autres zones commerciales. Or sur le territoire de Seine Bord, ces lieux sont limités : Zone commerciale à Igville, lieux administratifs dans les mairies locales et parcs d'activités divisés en deux entre Alizay/Igville et Martot/Criquebeuf. De fait, il semble difficile politiquement de mettre en place des services « transport » dont le but est de se rendre sur d'autres communautés (CASE : Pont de l'arche... et Elbeuf).

Dès lors, la seule raison d'un tel réseau serait de permettre aux jeunes de se rendre vers les lieux d'activités (sport, loisir, social...) du territoire. Pour les loisirs, la communauté de communes amènent les jeunes vers les centres de loisirs adaptés grâce à un transport. Pour le sport, certains clubs sportifs comme le club de football organisent leur propre ramassage pour les licenciés habitant sur Seine Bord. Enfin, la MEF Louviers ainsi que la mission locale tiennent des permanences à Alizay, Martot, Pont de l'arche pour être au plus proche de leur public.

⇒ **La proposition de la MEF concernant le bus de ville est de :**

- ✓ **Incorporer les communes de Seine Bord dans le réseau des bus de ville de la CASE** (Cela permettrait à la fois aux habitants de se rendre à la gare et aux parcs d'activité du bassin de Louviers) **Cela peut se faire par le flexibus avant de créer des lignes régulières.**

Le car départemental :

Trois lignes de car sont présentes sur le territoire de la com com Seine Bord : 390, 540 et 120

Ces lignes permettent de desservir les parcs d'activités de Rouen, Franqueville St Pierre, Mesnil Esnard, Evreux, Louviers, Val de Reuil, Romilly sur andelle...

Toutes les communes du bassin ont accès à une ligne de car même si les destinations ne sont pas identiques.



⇒ La proposition de la MEF afin d'améliorer ce service :

- ✓ **Création d'une nouvelle ligne :**
 - **Ligne de Charleval à Louviers** (passant par les parcs d'activités suivants : Pont st Pierre, Romilly sur andelle, Pîtres, Alizay, Val de Reuil, Louviers) Cela permettrait d'accéder à des entreprises de l'Andelle et d'élargir le nombre de parcs d'activités accessibles.
- ✓ **Adapter les horaires pour que les salariés puissent se rendre sur les parcs d'activités :**

Le prêt de véhicule :

Sur la communauté Seine Bord, le prêt de véhicule est sous représenté. Mob d'emploi ne couvre pas ce territoire et Ifair a tendance à se concentrer sur le territoire de la CASE. De ce fait, une action de prêt ou location peut être développé davantage. Le fait que le supermarché Super U ait créé de la location de véhicule (utilitaire et voiture individuelle) prouve que ce service n'est pas encore assez développé.

⇒ La proposition de la MEF afin d'améliorer ce service :

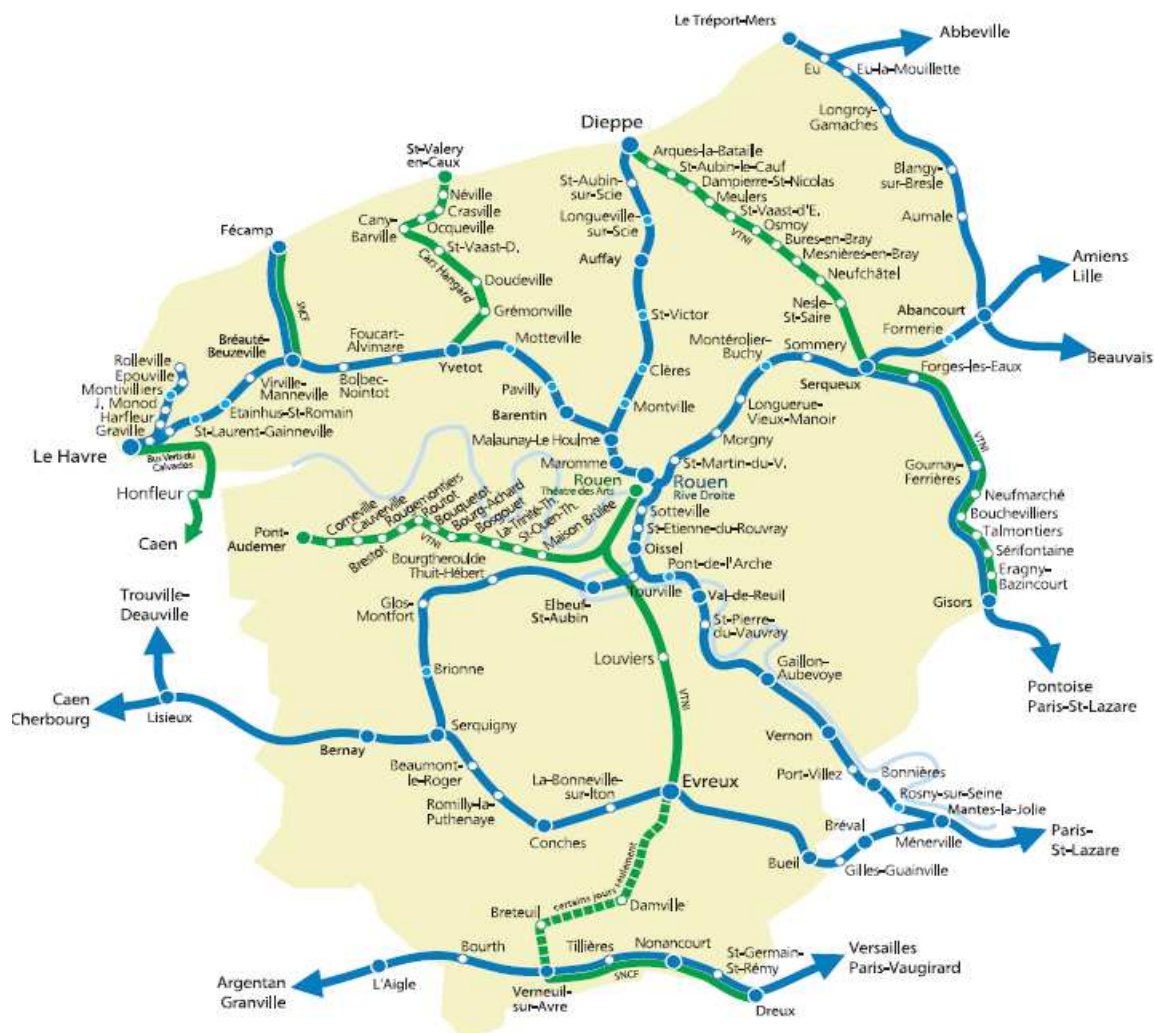
- ✓ **Faire un travail de communication sur les services Ifair sur le territoire de Seine Bord.**
- ✓ **Elargissement des dispositifs pour toucher un public de salarié**
- ✓ **Elargissement de l'offre avec un parc de véhicules de location (avec et sans permis)**



Observation du territoire : « Enquête Mobilité »

Conclusion/Recommandations : Communauté d'Agglo Seine Eure

Le transport ferroviaire :



Sur le territoire de la CASE, 2 gares sont présentes : Val de Reuil et Saint Pierre du Vauvray. Cependant, Saint Pierre du Vauvray n'a plus de train à destination de Paris.

Comme on a pu le voir précédemment, la gare de Val de Reuil permet d'accéder aux parcs d'activités suivants : Gaillon/Aubevoye, Vernon, Oissel, Sotteville lès Rouen, Saint Etienne du Rouvray etc... 18 trains par jour permettent de toucher ces parcs d'activités à des horaires de journée.

⇒ La proposition de la MEF afin d'améliorer ce service :

- ✓ **Avoir des trains vers Rouen plus tôt afin de pouvoir commencer dans les entreprises à horaires décalés.**
- ✓ **Elargissement de l'offre avec :**
 - **la création d'une ligne vers Evreux** (projet en étude)
 - **la création d'une « connexion » à Oissel vers Elbeuf adaptée aux trains qui arrivent de Val de Reuil.**
 - Sachant que les trains arrivent à Oissel à 7h17, 7h39, 8h21, 8h38, 9h39 et 11h39.
 - Pour des départs d'Oissel vers Elbeuf se font à 7h00, 7h59, 8h56, 9h59...

Le bus de ville :

Hormis la zone des Pâtis à Acquigny, toutes les zones d'activités peuvent être desservies par une ligne régulière ou sur réservation du Transbord.

Cependant, même si les zones sont accessibles, les horaires ne permettent pas de travailler en horaires décalés du type 4h – 12h.

⇒ **La proposition de la MEF concernant le bus de ville est de :**

- ✓ **Adapter les horaires aux horaires des entreprises** (Cela sera inscrit dans le prochain appel d'offre)

Le car départemental :

Cinq lignes de car sont présentes sur le territoire de la communauté d'agglomération Seine Eure avec les lignes : 110, 120, 160, 390, 540.

Ces lignes permettent de desservir les parcs d'activités de Rouen, Franqueville St Pierre, Mesnil Esnard, Evreux, Caer, Vernon, Gaillon, Elbeuf, Caudebec lès Elbeuf, Le Neubourg...

Des inégalités demeurent entre les communes de la communauté. Il faut se rendre sur Louviers/Val de Reuil pour accéder aux différentes lignes de car.

⇒ **La proposition de la MEF afin d'améliorer ce service :**

- ✓ **Création d'une nouvelle ligne :**
 - **Ligne de Charleval à Louviers** (passant par les parcs d'activités suivants : Pont st Pierre, Romilly sur andelle, Pîtres, Alizay, Val de Reuil, Louviers) Cela permettrait d'accéder à des entreprises de l'Andelle et d'élargir le nombre de parcs d'activités accessibles.
- ✓ **Adapter les horaires pour que les salariés puissent se rendre sur les parcs d'activités :** (horaires plus tôt)

Le prêt de véhicule :

Sur la communauté d'agglomération Seine Eure, Ifair mène des actions liées à la mobilité par le biais du prêt de véhicule. Comme l'étude l'a montré préalablement, uniquement les personnes envoyées par des partenaires de Ifair sont éligibles aux services de l'association.

⇒ **La proposition de la MEF afin d'améliorer ce service :**

- ✓ **Elargissement des dispositifs pour toucher un public de salarié**
- ✓ **Elargissement de l'offre avec un parc de véhicules de location (avec et sans permis)**
- ✓ **Elargir les lieux où on peut récupérer un véhicule :**
 - avoir un lieu de dépôt à Val de Reuil, Pont de l'arche etc...

Observation du territoire : « Enquête Mobilité »

REMERCIEMENTS ET ANNEXES

Remerciements :

- ✓ **Mr Benoit Besnehard** : Service Transport de la CASE.
- ✓ **Mme Nathalie Lacroix** : Responsable d'exploitation chez Transbord (groupe Kéolis).
- ✓ **Mr Olivier Ettouati** : Directeur de l'association Ifair.
- ✓ **Mme Mélanie Savary** : Directrice de l'association Mob d'emploi.

Nous remercions ces personnes pour avoir répondu à nos questions dans le cadre de cette étude.

Sources :

- Les images des parcs d'activités sont tirées des sites internet suivants :
www.mapeco27.fr www.mapeco76.fr

Contact :

Gare du Val de Reuil :

Chaussée des Berges
27100 Val de Reuil
Tél : 36 35



Bus de ville : Espace Transport :

6, rue Laiterie
27400 Louviers
Tél : 0 810 300 893



CASE : Service Transport :

Maison Commune
Avenue des métiers BP 117
27101 Val de Reuil Cedex
Tél : 02.32.50.85.50



Conseil Général de l'Eure : Pôle Transport

Hôtel du département
Boulevard Georges Chauvin
27000 Evreux
Tél : 02.32.31.94.72



Association Ifair :

9, rue au Coq
27400 Louviers
Tél : 02.32.50.50.80



Association Mob d'emploi :

64, rue du Maréchal Leclerc
27700 Les Andelys
Tél : 02.32.54.52.30



Annexes :

- ✓ **Interview de Mr Orient, chef de gare à Val de Reuil** : Interview effectué par des lycéens.
- ✓ **Les aides au transport de la région Haute Normandie :**
 - **Tout public**
 - **Carte ou Pass Etude**
 - **Carte ou Pass Travail**
 - **Carte ou Pass Solidarité**

Interview du chef de gare de Val de Reuil

Interview de monsieur Olivier Orient chef de gare au val de Reuil

1-Combien de personnes prennent le train à Val de Reuil ?

Il y a environ 4 à 5 mille personnes par jour. Les trains circulent surtout entre 6h30 et 9h00 le matin et 17h00 20h00 le soir.

2-Le train convient-il à tout le monde ?

Oui, car il y a de plus en plus de passagers qui le prennent.

3-Comment trouvez-vous la gare ?

Je trouve qu'elle est très grande, mais vide !!! Pourtant c'est la ligne la plus fréquentée en France pour les gens qui travaillent.

4-Combien y-a-t-il de trains par jour ?

Il y a 150 trains qui passent et 80 arrêts

5-Quels sont vos horaires de travail ?

Je travaille 70h/semaine en étant chef de gare et mes collègues travaillent en deux équipes au guichet, c'est-à-dire qu'il y a une personne qui travaille le matin et une autre le soir. Ce qui fait que l'on est ouvert 24h/24

6-Quelles sont les destinations les plus fréquentées ?

Oh ! Il y a 70% de personnes, qui prennent le train pour aller à Paris et 30% qui le prennent pour aller à Rouen

7-Les trains sont-ils toujours à l'heure ?

Il faut savoir que pour nous, un train qui a 5 minutes de retard est un train à l'heure. Il y a aujourd'hui 90% de trains qui sont à l'heure.

8-Avez-vous prévu d'améliorer la gare ?

Oui, il y a environ vingt jours que Monsieur le Maire est passé et le projet pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'utiliser la gare devrait normalement être appliqué au plus tard en 2012. Il devrait y avoir un ascenseur dans chaque gare.





La Région soutient

LES TRANSPORTS

Région-Transports tout public

Pour permettre à tous les Haut-Normands de se déplacer à tout moment sur le réseau régional à prix réduits, la Région a créé en partenariat avec la SNCF la carte Région-Transports tout public.

QUEL EST L'OBJECTIF ?

Il s'agit :

- d'offrir aux Haut-Normands un mode de transport performant, confortable et économique,
- de promouvoir l'usage du train et du bus (lignes routières régionales Rouen/Evreux/Verneuil-sur-Avre, Dieppe/Serqueux/Gisors, Rouen/Pont-Audemer et Yvetot-Saint-Valery-en-Caux) auprès de l'ensemble de la population.

QUI SONT LES BÉNÉFICIAIRES ?

Les voyageurs effectuant un trajet dont le départ et l'arrivée sont situés en Haute-Normandie.

EN QUOI CONSISTE LE DISPOSITIF ?

Pour 30 € par an, Région-Transports tout public permet à chacun de bénéficier de prix réduits sur tout trajet en train ou en bus Région en Haute-Normandie :

- 25% de réduction du lundi au vendredi pour le titulaire de la carte,
- 50% de réduction les week-ends et jours fériés pour le titulaire et jusqu'à 3 personnes voyageant avec lui.

Pas de conditions d'âge, pas de contrainte de calendrier : tout le monde y a droit !

Pour obtenir sa carte, il faut se présenter au guichet d'une gare ou d'une boutique SNCF de Haute-Normandie avec une photo d'identité et un formulaire Région-Transports tout public complété.

- Gares et boutiques SNCF - Internet : www.ter-sncf.com
- Aléorégion : 0.825.000.276 (0,15 €/mn)



Service Transports & Infrastructures - tél. 02.35.52.56.41



Région-Transports études : carte ou pass

Pour permettre aux jeunes Haut-Normands de se déplacer toute l'année sur le réseau régional à prix réduits, la Région a créé, en partenariat avec la SNCF, Région-Transports carte études et Région-Transports pass études.

QUEL EST L'OBJECTIF ?

Il s'agit :

- d'offrir aux jeunes haut-normands un mode de transport efficace, confortable et économique,
- de promouvoir l'usage du train et du bus (lignes routières régionales Rouen/Evreux/Verneuil-sur-Avre, Dieppe/Serqueux/Gisors, Rouen/Pont-Audemer et Yvetot/Saint-Valery-en-Caux) auprès de l'ensemble des Haut-Normands.

QUI SONT LES BÉNÉFICIAIRES ?

- Pour Région-Transports **carte** études, les étudiants de moins de 29 ans habitant et étudiant en Haute-Normandie, Basse-Normandie ou Picardie.
- Pour Région-Transports **pass** études, les élèves (de moins de 21 ans), apprentis (de moins de 23 ans) et étudiants (de moins de 29 ans) qui habitent et étudient en Haute-Normandie.

EN QUOI CONSISTE LE DISPOSITIF ?

- **Région-Transports carte études : pour se déplacer une à deux fois par semaine**

Elle coûte 30 € et offre aux étudiants une réduction de 50% sur leurs déplacements domicile-lieu d'études et sur tous les trajets en Haute-Normandie. Les week-ends et jours fériés, cette réduction s'applique aussi aux accompagnants (jusqu'à 3).

- **Région-Transports pass études : pour se déplacer tous les jours**

Cette formule permet aux élèves, apprentis et étudiants de circuler librement entre leur domicile et leur lieu d'études. Ce pass études offre jusqu'à 75% de réduction sur des forfaits mensuels ou hebdomadaires. Avec un abonnement mensuel, il permet de voyager avec 50% de réduction sur tous les trajets en Haute-Normandie. Les week-ends et jours fériés, cette réduction s'applique aussi aux accompagnants (jusqu'à 3).

COMMENT INTERVIENT LA RÉGION ?

La Région prend en charge le coût du dispositif.

Pour obtenir sa carte, il faut se présenter au guichet d'une gare de Haute-Normandie, de VTNI Véolia Transport ou des Cars Hangard pour les trajets en bus Région avec une photo d'identité récente, un formulaire Région-Transports études complété, un justificatif de domicile et un certificat de scolarité.

- Gares et boutiques SNCF - Internet : www.ter-sncf.com
 - Aléorégion : 0 825 000 276 (0,15 €/mn)
 - Cars Hangard, Tél. : 02 35 95 99 99
- Mobirégion (VTNI), Tél. : 0 825 076 027 (0,15 €/mn)



Service Transports & infrastructures - tél. 02.35.52.56.41



Région-Transports travail

Pour permettre aux Haut-Normands de se déplacer à tout moment sur le réseau régional à prix réduits, la Région a créé en partenariat avec la SNCF la carte Région-Transports travail.

QUEL EST L'OBJECTIF ?

Il s'agit :

- d'offrir aux salariés haut-normands un mode de transport efficace, confortable et économique,
- de promouvoir l'usage du train et du bus (lignes routières régionales Rouen/Evreux/Verneuil-sur-Avre, Dieppe/Serqueux/Gisors, Rouen/Pont-Audemer et Yvetot-Saint-Valery-en-Caux) auprès de l'ensemble des Haut-Normands.

QUI SONT LES BÉNÉFICIAIRES ?

Tous les salariés se rendant chaque jour de leur domicile à leur travail, situés en Haute-Normandie, en Basse-Normandie ou en Picardie, en train ou en bus Région.

EN QUOI CONSISTE LE DISPOSITIF ?

L'abonnement Région-Transports travail existe en formule hebdomadaire ou mensuelle.

La formule mensuelle, qui permet de circuler librement entre le domicile et le lieu de travail, offre en outre 25% de réduction sur tout trajet en Haute-Normandie du lundi au vendredi et 50% les week-ends et jours fériés pour le titulaire et jusqu'à 3 accompagnants.

Il existe aussi un abonnement Région-Transports travail annuel pour les trajets domicile/travail situés uniquement en Haute-Normandie.

COMMENT INTERVIENT LA RÉGION ?

La Région prend en charge le coût du dispositif.

Pour obtenir sa carte, il faut se présenter au guichet d'une gare de Haute-Normandie avec une photo d'identité et une attestation de l'employeur complétée (formulaire à retirer à la SNCF, auprès des Cars Hangard, de VTNI ou sur le site internet www.ter-sncf.com).

- Gares et boutiques SNCF - Internet : www.ter-sncf.com
 - Aléorégion : 0.825.000.276 (0,15 €/mn)
 - Cars Hangard, tél. 02.35.95.99.99
- Mobirégion (VTNI), tél. 0.825.076.027 (0,15 €/mn)



Service Transports & infrastructures - tél. 02.35.52.56.41



Région-Transports solidarité

Pour faciliter les recherches des demandeurs d'emploi haut-normands, la Région a créé le chéquier Région-Transports solidarité.

QUEL EST L'OBJECTIF ?

Il s'agit de :

- permettre aux demandeurs d'emploi de bénéficier de voyages gratuits sur le réseau de transport régional,
- promouvoir l'accès aux transports régionaux pour le plus grand nombre.

QUI SONT LES BÉNÉFICIAIRES ?

Tous les demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE (catégories 1, 2, 3).

EN QUOI CONSISTE LE DISPOSITIF ?

Le chéquier Région-Transports solidarité est constitué de 12 chèques permettant de se déplacer gratuitement dans les trains du réseau haut-normand, ainsi que sur les lignes de bus gérées par la Région :

- Rouen/Evreux/Verneuil-sur-Avre,
- Dieppe/Serqueux/Gisors,
- Rouen/Pont-Audemer,
- Yvetot/Saint-Valery-en-Caux.

Il est valable un an à compter de la date d'émission.

Chacun des 12 chèques donne droit à un aller simple en Haute-Normandie exclusivement.

COMMENT INTERVIENT LA RÉGION ?

La Région prend en charge 75% du coût des billets, le reste est assumé par la SNCF et les compagnies d'autocars partenaires de l'opération (VTNI, Cars Hangard).

• Contactez votre agence ANPE, mission locale ou PAIO



Service Transports & Infrastructures - tél. 02.35.52.56.41

Maison de l'emploi et de la formation du bassin d'emploi de Louviers



Maison de l'emploi
et de la formation
de Louviers

(tout le monde s'y retrouve)

Tout le monde s'y retrouve !



Nos conseillers professionnels vous accompagnent
du Lundi au Vendredi de 8h45 à 19h et le Samedi de 9h à 12h

📍 **Site de Louviers :**

Place de la république
27400 Louviers
Tél : 02.32.40.60.69
Fax : 02.32.50.21.88

Horaires :

Lundi au vendredi : 8h45 à 19h
Samedi : 9h à 12h

📍 **Site à Alizay :**

70 rue de l'Andelle
27460 Alizay
Tél : 02.35.02.71.85
Fax : 02.35.02.71.83

Horaires :

Lundi / mardi / mercredi
8h30-12h30 / 13h30-17h
Vendredi
8h30-12h30 / 13h30-16h

Lieux de permanences :

Tél : 02.35.02.71.85 pour RDV

📍 **Charleval**

Maison de l'Andelle
ZI de la vente Carlier
27380 Charleval

📍 **Pont de l'arche**

Salle Ambroise Croizat
Place du Maréchal Leclerc
27380 Pont de l'Arche